[Jeunes et politiques de jeunesse]

Engagement(s) et participation



Rapport de recherche réalisé

- par le master ENJEU de l'EHESP sous la direction de Patricia Loncle

- et par le Centre Henri Aigueperse coordonné par Denis Adam

Étude menée pour

Agence d'objectifs de

Recherche - Formation Histoire sociale

CENTRE HENRI AIGUEPERSE

Sommaire

Introduction

Interroger les évolutions et l'actualité des politiques de jeunesse

1ère partie :

Réception des dispositifs de participation et d'engagement à Vitré Communauté et Redon Agglomération

2nde partie :

Participation et engagement : les nouveaux paradigmes des politiques de jeunesse

Conclusion

Une conception de la jeunesse

[Jeunes et politiques de jeunesse]

Engagement(s) et participation

Introduction générale



Interroger les évolutions et l'actualité des politiques de jeunesse

Politiques de jeunesse, de quoi s'agit-il ?

Qu'est-ce qu'une politique de jeunesse ? Pour le Conseil de l'Europe, c'est une « *stratégie mise en œuvre par les pouvoirs publics dans l'objectif d'offrir aux jeunes des opportunités et des expériences susceptibles d'accroître leurs chances d'une intégration réussie dans la société et de leur permettre de devenir des membres actifs et responsables de la société, ainsi que des acteurs du changement* [1]*».*

Comme le montrent les travaux de l'INJEP[2], cette définition tend à recouvrir les différents aspects de ce qu'il est convenu de désigner comme politiques de jeunesse. En effet, trois niveaux peuvent être distingués. Les politiques de jeunesse peuvent désigner un secteur institutionnel et associatif issu des courants de l'Éducation populaire et ayant, spécifiquement en France, développé ses actions en direction du public jeune, plus particulièrement après la seconde guerre mondiale, se désignant depuis lors sous le nom de « *jeunesse et éducation populaire (JEP)* ». Les politiques de jeunesse peuvent également désigner toutes les politiques sectorielles concernant les jeunes : on parlera ainsi du logement des jeunes, de l'emploi des jeunes, de la santé des jeunes. Enfin les politiques de jeunesse peuvent signifier la transversalité d'une politique menée spécifiquement pour les jeunes et englobant les différents aspects sectoriels des politiques publiques.

S'appuyant sur la typologie utilisée par Andreas Walther pour les désigner sur un continuum allant des politiques « *dures* » à des politiques « *douces* » et en y intégrant d'autres politiques comme celles de santé et de répression, Patricia Loncle met en évidence que « *les politiques publiques françaises concernant la jeunesse sont fondées sur des valeurs ou des fonctionnements peu valorisants, voire stigmatisants* [3]». Sans totalement les faire correspondre, les trois types de politiques décrites dans le tableau ci-dessous, illustrent également les trois dimensions mises en avant par l'INJEP. Il est assez traditionnel d'identifier les politiques de jeunesse et d'éducation populaire aux seules démarches socio-éducatives et socioculturelles, alors que l'action publique cherche à articuler les dispositifs spécifiques aux jeunes des politiques sectorielles dans des plans ou des contrats d'engagement transversaux.

1 Conseil de l'Europe CM/Rec(2015)3

2 https://injep.fr/wp-content/uploads/2020/07/FR50_politiques_jeunesse.pdf

3 Loncle, Patricia. « *Jeunes et politiques publiques : des décalages croissants* », Agora débats/jeunesses, vol. 64, no. 2, 2013, pp. 7-18.

Politiques « douces » (*soft*) et « dures » (*hard*) en direction des jeunes

	Douces ⟷		**Dures**
Logiques	Besoins individuels Dimensions subjectives Niveau local ⟷		Fonctions sociales Dimensions systémiques Niveau national
Secteurs	Politiques socio-éducatives et socioculturelles	Politiques d'éducation, de formation et de protection sociale, *de prévention en santé*	Politiques d'activation du marché du travail, *politiques de répression*
Objectifs	Accomplissement personnel Éducation politique Socialisation civique Développement communautaire	Constitution d'un capital humain Éducation civique Prévention/ compensation des problèmes sociaux	Entrée sur le marché du travail Employabilité *Conformation aux normes sociales dominantes*

Source : Walther, 2006, p. 44. [Les éléments en italique ont été ajoutés par l'auteure pour servir la démonstration.]

Pour Patricia Loncle, les politiques socio-éducatives et socioculturelles sont dites "*douces*" car « *positives du point de vue de leurs objectifs et valorisantes pour leur population cible : elles promeuvent notamment l'expression des jeunes et leur participation à l'élaboration des décisions qui les concernent* », pour autant, elles sont aussi « *les plus faibles parce qu'optionnelles et largement limitées au niveau local. Elles sont en outre portées par des professionnels, essentiellement les animateurs socioculturels, qui n'ont qu'un poids assez restreint en termes de contre-pouvoir face aux décideurs* ». Plus globalement, elle relève que les politiques de jeunesse « *se révèlent le plus souvent de faible envergure ou bien encore peu performantes* ».

Ce dernier commentaire entraîne deux dimensions qu'il convient de prendre en considération. Tout d'abord la notion territoriale. En effet, si de nombreuses politiques nationales peuvent concerner ou s'adresser aux jeunes, c'est essentiellement leur dimension locale qui a été développée au cours de ces dernières décennies. Ensuite, intervient la dimension évaluatrice des ambitions portées et des résultats obtenus par ces politiques. Il s'agit de définir les objectifs visés et les buts atteints. Mais il convient aussi de se poser la question de l'évaluateur. Les politiques de jeunesse, selon la définition retenue par le Conseil de l'Europe, sont censées œuvrer en faveur des jeunes. Mais se pose la question de qui définit "*ce qui est bon pour les jeunes ; ce qui leur convient*". Les jeunes eux-mêmes ont-ils leur mot à dire sur les politiques qui les concernent ?

La présente recherche part de cette interrogation. L'analyse de politiques de jeunesse consiste ici à la fois à décrire les dispositifs mis en œuvre mais aussi à interroger les jeunes sur leur perception de ces dispositifs et plus globalement sur leur manière d'appréhender les politiques de jeunesse.

Nous avons confié cette étude de terrain aux étudiants du master ENJEU de l'EHESP dirigé par Patricia Loncle et spécialisé dans la question des politiques de jeunesse. Chaque année, par petits groupes, les étudiants réalisent des travaux qui leur sont ainsi commandités. La demande correspondait également à une attente des signataires du protocole de coopération sur les politiques de jeunesse 2019-2021 (Jeunesse et sports, CAF et Conseil départemental) d'Ille-et-Vilaine, pour lesquels le master avait déjà mené une précédente étude. D'un commun accord, le comité de pilotage a orienté l'étude sur les deux territoires de Vitré Communauté et Redon Agglomération. De même, les dispositifs de participation et d'engagement ont semblé indispensables à privilégier, pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons.

Ce travail constitue la première partie de ce rapport de recherche.

La seconde partie se propose d'agrandir la focale et d'inscrire l'étude de terrain dans le contexte plus large de l'actualité des politiques de jeunesse. Il s'agit d'interroger le cadre dans lequel elles se développent. De se demander à quels besoins elles correspondent, à quelle conception de jeunesse elles renvoient et donc plus largement quelle image de la société portent-elles ?

Dans cette approche, la focalisation sur l'engagement et la participation est particulièrement importante à étudier. S'agit-il d'une évolution sémantique qui tend à remplacer l'autonomie prônée jusqu'alors et depuis au moins les années 1960 ? Y a-t-il là de nouveaux concepts ? Sont-ils spécifiques à la jeunesse et aux politiques les concernant ? Que disent-ils de la place faite aux jeunes ?

Poser ces questions tend à interroger la qualification même de politiques de jeunesse, leurs spécificités et leur raisons d'être par rapport aux dispositifs de bien commun.

Lorsqu'à la Libération, les institutions et mouvements d'éducation populaire s'adjoignent le terme « *de jeunesse* », ils participent à une démarche qui prône une reconstruction du pays, de ses cadres, de son élite passant par les jeunes qu'il convient d'éduquer et de former dans un carcan hérité du XIXe siècle. Il sera violemment remis en cause en 1968, dans l'incompréhension de la plupart des dirigeants qui de bonne ou mauvaise foi – portaient une vision ancienne et stéréotypée des jeunes et des politiques de jeunesse. Progressivement la nécessité de faire "*avec*" et non plus seulement "*pour*" s'est imposé. Qu'en est-il aujourd'hui ? Les "*crises*" économique, sociale, culturelle, démocratique, citoyenne rebattent-elles les cartes et induisent-elles de nouveaux modes d'élaboration des politiques de jeunesse, tant au niveau national, que localement ?

La revue Agora – Débat jeunesse de l'INJEP pour célébrer ses vingt ans a organisé à la rentrée 2021 un débat sur l'évolution des politiques de jeunesse au long de cette période. Partiellement et parallèlement, cette étude, peut apparaître comme une modeste contribution à cette réflexion d'actualité.

1ère partie



Réception des dispositifs de participation et d'engagement à Vitré Communauté et Redon Agglomération

Cette première partie a été réalisée dans le cadre du master ENJEU de l'EHESP par E. Couplé, C. Forgeau, E. Hahn, C. Le Corre, A. Maignan, F. Rivereau et D. Thual sous les conseils de Patricia Loncle, suivant la demande des signataires du protocole de coopération sur les politiques de jeunesse 2019-2021 et le centre Henri Aigueperse.

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes que nous avons rencontrées lors de la réalisation de ce travail. Merci de nous avoir accordé de votre temps et de vous être mobilisé.e.s pour nous aider à mieux comprendre les enjeux de la participation et de l'engagement de la jeunesse des territoires étudiés.

Nous tenons également à remercier Patricia Loncle pour son accompagnement, sa bienveillance et ses précieux conseils tout au long de la conduite de ce projet.

Table des matières

Table des matières 4
Glossaire 5
Introduction 6
Méthodologie 7
I. Présentation des territoires et des politiques publiques 8
1. Vitré Communauté : un territoire semi-rural dynamique autour des questions de jeunesse 9
Un territoire étendu alliant zones urbaines et zones rurales 9
Un territoire attractif tourné vers l'emploi 10
Une attractivité toutefois inégale sur le territoire 10
Les besoins des jeunes : une prise en compte par les acteurs locaux 11
2. Redon Agglomération : un territoire rural peu tourné vers la jeunesse 12
Un territoire enclavé 12
Une faible attractivité du territoire pour la jeunesse 13
Une jeunesse locale aux problématiques multiples 13
Une offre publique de faible envergure compensée par le secteur associatif 14
II. Présentation des dispositifs de participation et d'engagement des jeunes sur les deux territoires 15
1. Vitré Communauté : une offre publique et associative pour accompagner les jeunes dans leurs projets 16
Favoriser les initiatives de la jeunesse 16
Développer l'esprit citoyen / responsabiliser le jeune 17
Favoriser l'insertion des jeunes dans la société 18
Réussir à atteindre tous les jeunes 19
2. Redon Agglomération : des dispositifs valorisant l'engagement majoritairement portés par les associations 19
Favoriser l'engagement et la participation dans un but d'insertion socio-professionnelle 20
Favoriser les initiatives de jeunes au sein d'espaces de rencontre, d'échange et de détentes 21
Favoriser l'engagement citoyen 22
III. Réception des dispositifs de participation et d'engagement par les jeunes 23
1. Vitré Communauté : une offre satisfaisante pour une jeunesse déjà engagée 23
Des jeunes « en mode projet » qui viennent chercher un soutien 23
L'engagement par l'insertion professionnelle 25
Besoins, barrières et leviers d'actions 26
2. Redon Agglomération : une jeunesse qui se cherche face à une offre peu développée 27
Une vision de l'engagement qui va au-delà d'une conception traditionnelle 27
La réception de l'offre existante, vécue comme insuffisante voire absente 28
Conclusion 32
Recommandations 34
Bibliographie 36
Écrits académiques 36
Sources publiques et statistiques 36
Annexe 37

Glossaire

AJV :	Assemblée des Jeunes Vitréens
Bac :	Baccalauréat
BTS :	Brevet de Technicien Supérieur
CA :	Communauté d'Agglomération
CAF :	Caisse d'Allocations Familiales
CDD :	Contrat à Durée Déterminée
CJS :	Coopérative Jeunesse de Service
CV :	Curriculum Vitae
DSDEN 35 :	Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale d'Ille-et Vilaine
EHESP :	Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique
EPCI :	Etablissement Public de Coopération Intercommunal
INSEE :	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
ISSAT :	Institut Secondaire et Supérieur d'Agro-Technologies
MAPAR :	Association « Maison d'Accueil du Pays de Redon »
ML :	Maison locale
NEET :	Jeunes ni en emploi, ni études, ni formation (acronyme pour *« Neither in employment nor in education or training »)*
OFIS :	Office Intercommunal des Sports du Pays de Redon
OIM :	Association « Osons Ici et Maintenant »
PEL :	Projet Educatif Local
PIJ :	Point Information Jeunesse
QPV :	Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville
SDJES :	Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports

Introduction

D'après le préambule de la Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale, *« Participer et être un citoyen actif, c'est avoir le droit, les moyens, la place, le soutien voulu pour participer aux décisions, influer sur elles et s'engager dans des actions et activités de manière à contribuer à la construction d'une société meilleure ».*[4]

L'engagement quant à lui serait « *l'acte ou l'attitude de toute personne membre d'une démocratie qui, ayant abandonné une position de simple bénéficiaire de droits, met sa pensée ou son action au service d'une cause collective dans le but de critiquer, réviser ou préserver ses institutions et ses règles.* » [5] Ainsi, pour que les jeunes participent et trouvent le soutien nécessaire à leur implication, il semble essentiel que les jeunes d'un territoire aient une connaissance fine des dispositifs auxquels elles.ils peuvent prétendre. L'information et la communication sont alors des axes essentiels qui permettent parfois d'éviter une forme de non-recours de la part des publics. En effet, selon l'Observatoire du non-recours aux droits et services (ODENORE), « *Le non-recours renvoie à la situation de toute personne qui ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre.* »[6]. Il s'agit de venir questionner comment les dispositifs d'engagement et de participation des jeunes sont connus du public et quelles stratégies les territoires peuvent adopter à travers leurs politiques publiques pour atteindre au mieux leur public « *cible* ». Durant ce travail, nous avons donc interrogé la connaissance des jeunes sur les différents dispositifs d'engagement et de participation auxquels elles.ils pouvaient recourir, mais également les stratégies et constats observés par les professionnel.le.s des territoires. Cette démarche s'est effectuée dans les territoires ruraux de Redon Agglomération et Vitré Communauté, du département d'Ille-et-Vilaine.

Dans le cadre d'une commande passée par les animateurs du Protocole de coopération des politiques de jeunesse piloté par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) / Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN 35), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) d'Ille-et-Vilaine, le Département d'Ille-et-Vilaine et le centre Henri Aigueperse, nous avons questionné la manière dont les jeunes de deux territoires semi-ruraux et ruraux perçoivent les dispositifs d'engagement de la jeunesse. Les trois institutions partagent ainsi la volonté d'approfondir leur démarche de coopération structurée et coordonnée au bénéfice des jeunes, particulièrement ceux.elles de 16 à 25 ans, et des politiques publiques les

---

4 Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale, Conseil de l'Europe, mars 2015

5 Document issu des Journées québécoises de la solidarité internationale organisées par l'Association des organismes de coopération internationale (AQOCI) : Fiche 1 : "*Qu'est ce que l'engagement* ?", https://jqsi.qc.ca/IMG/pdf/fiche_web_1.pdf?1176/a06c6fb9c118b1b3d426e84a3d9142e22cd14382 consulté le 25/06/21

6 Vial B., « *Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique* », In : INJEP, Notes & rapports, Revue de littérature, 2018, 116 p.

concernant en Ille-et-Vilaine[7]. Dans le cadre de cette commande, un groupe d'étudiant.e.s de l'EHESP a pu mener une série d'entretiens et d'observations pour récolter des données concernant la perception des dispositifs d'engagement et de participation des jeunes. Nous avons ainsi tenté de comprendre les similitudes et les différences entre les territoires et la variété des politiques locales qui se mettent en place. L'action du protocole jeunesse portée par les trois institutions s'inscrit dans un contexte de poursuite de la territorialisation des politiques de jeunesse[8]. Ainsi, nous nous intéresserons tant à la mise en place de ces politiques qu'à l'appropriation et la mobilisation de celles-ci par les jeunes, qui représentent la population cible principale de ces politiques.

Le présent diagnostic tient alors à prendre en compte non pas la jeunesse mais les jeunesses que l'on peut retrouver au sein d'un territoire. Pour Bernard Roudet, sociologue et chargé de recherche à l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, « *La jeunesse est à la fois âge et passage : elle constitue un âge de la vie marqué par le passage de l'adolescence vers l'âge adulte.* »[9]. Cette jeunesse n'est pas homogène et tous les jeunes n'ont pas les mêmes besoins. Il semble alors essentiel de replacer ces politiques d'engagement et de participation des jeunes au sein du système de l'action publique et de sa réception. La réception de l'action publique peut être définie comme « *l'ensemble des processus par lesquels une politique publique est appropriée et co-construite par les individus qu'elle cible et par lesquels elle produit ses effets sur ceux-ci.* »[10] Ce travail tente alors de prendre en compte ces différences en développant une analyse globale et généralisée des territoires, mais également des jeunes qui ont pu être rencontré.e.s.

Afin de répondre à la commande passée par le Protocole jeunesse nous avons donc questionné la manière dont les jeunes perçoivent les dispositifs d'engagement de la jeunesse. Au cours de ce diagnostic, nous présenterons les deux territoires de Redon Agglomération et de Vitré Communauté, leurs caractéristiques et leur politique jeunesse respective. Dans un second temps, nous présenterons les dispositifs d'engagement et de participation mis en place par les acteurs locaux. Afin de conclure ce diagnostic, nous nous pencherons sur la réception par les jeunes des dispositifs d'engagement et de participation sur ces territoires. Ce dossier évaluatif offre ainsi un état des lieux des différents territoires, le diagnostic des matériaux récoltés, ainsi qu'une série de recommandations tirées des observations effectuées.

7 Protocole de coopération sur les politiques de jeunesse dans le département d'Ille-et-Vilaine 2019-2021, article 1, objet de la convention.

8 Richez, J.-C. « *Territorialisation des politiques de jeunesse* », Agora débats/jeunesses, N°43,2007/1, pages 4-10

9 Roudet, B., « *Qu'est-ce que la jeunesse ?* », Après-demain, vol. 24, n° 4, 2012, pp. 3-4.

10 Revillard, A. « *La réception de l'action publique* », Sciences Po, Juillet 2016, N°55, p.5

Méthodologie

Afin de mener à bien cette enquête visant à déterminer la façon dont les jeunes des territoires ruraux de Redon Agglomération et Vitré Communauté mettent en œuvre des politiques jeunesse, nous avons mené une série d'entretiens et d'observations au sein de ces territoires bretilliens. Nous nous sommes divisé.e.s en deux groupes afin de nous rendre dans les territoires pour rencontrer et interroger des professionnels du secteur de l'action publique et du secteur associatif. Nous avons également pu interroger des jeunes aux profils variés résidant dans les territoires étudiés.

Ainsi, concernant le territoire de Redon, des entretiens ont été réalisés avec quatre responsables d'association (sportive, d'engagement et d'accompagnement de la jeunesse…), avec un agent de la Ville, et une stagiaire d'une association de développement local. En ce qui concerne les jeunes, deux focus group ont été conduits. Un premier au sein du lycée agricole de Redon avec six élèves en Bac Professionnel Service aux Personnes et aux Territoires dont quatre qui ont choisi l'option « *Engagement Citoyen* ». Le second focus group a été réalisé au sein d'un tiers-lieu associatif, avec six jeunes de milieux divers fréquentant l'association.

Pour le territoire de Vitré, nous avons rencontré un président d'association de jeunes, des agents territoriaux de l'Agglomération pour la jeunesse et pour l'information jeunesse, deux élus de la Ville de Vitré, deux agents municipaux responsables des questions de jeunesse et de l'action sociale, un animateur jeunesse de la Guerche de Bretagne, trois jeunes en entretien individuel et dix jeunes de passage à la Mission locale.

La prise de contact avec les enquêté.e.s s'est faite dans un premier temps par e-mail. Ce sont les professionnel.le.s des associations ou du lycée agricole pour l'Agglomération de Redon, et ceux du PIJ pour Vitré communauté qui ont contacté les jeunes et nous ont permis de les interroger. Nous souhaitons souligner deux limites à notre enquête. D'une part, nous n'avons pas eu l'occasion d'interroger tou.te.s les jeunes que nous souhaitions au départ, notamment dans le territoire de Vitré Communauté. Malgré l'aide des professionnels qui ont sollicité plus d'une centaine de jeunes, nous n'avons pu en rencontrer qu'une dizaine et seulement trois en entretien individuel. Nous l'expliquons par différents facteurs : tout d'abord, nous ne connaissons pas la manière dont notre enquête a été introduite auprès des jeunes qui ne se sont peut-être pas senti.e.s légitimes pour parler d'engagement ; la non-disponibilité des jeunes du territoire du fait de la réalisation de l'enquête en semaine ou d'empêchements de dernière minute liés à leur emploi. Ainsi, la parole des jeunes qui est restituée ici est non exhaustive et il paraît pertinent de mentionner cette limite à notre enquête. En effet, dans le cas d'une analyse micro, la montée en généralité est toujours difficile. Afin de compenser ce biais méthodologique, nous avons élargi la prise en compte de la parole des professionnel.le.s. D'autre part, concernant le territoire de Redon si deux focus groups

ont pu être menés avec les jeunes, peu d'entretiens ont été réalisés avec les responsables techniques ou politiques municipaux. En conséquence, l'analyse s'est majoritairement construite à travers le prisme du regard des acteurs associatifs jeunesse du territoire.

Par ailleurs, un biais potentiel peut-être évoqué : les focus groups menés dans le territoire de Redon ont été constitués par les professionnel.le.s elles.eux-mêmes. Les professionnel.le.s ont sélectionné des jeunes déjà sensibilisé.e.s à cette notion d'engagement, soit *via* des engagements personnels, soit par la fréquentation de lieux associatifs et engagés. Cet aspect méthodologique est susceptible de représenter un biais ; ces jeunes n'étant pas forcément représentatif.ve.s de l'ensemble de la jeunesse de ce territoire.

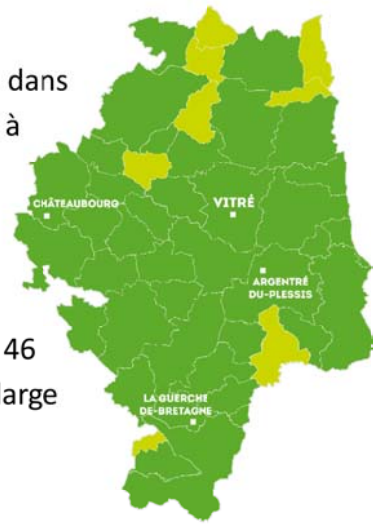
I Présentation des territoires et des politiques publiques

« Si les territoires ruraux sont divers [...], des caractéristiques communes (faible densité, importance des espaces naturels, éloignement de certains services) justifient l'existence de la notion de territoire rural »[11]. Les deux territoires qui ont composé cette enquête, à savoir ceux de Vitré Communauté et Redon Agglomération, représentent des espaces que l'on peut qualifier de ruraux et semi-ruraux. Pour les jeunes qui résident dans ce type de territoire, la ruralité de l'espace peut freiner leur participation et ainsi par extension leur engagement. Pourtant, comme bien d'autres publics, la jeunesse comporte des ressources et a contrario de certains, celle-ci représente les adultes de demain. *« Le capital d'autochtonie et le fait pour un jeune d'être valorisé sur la scène locale restent des ressources de première importance face au manque d'autres types de ressources dans ces espaces. »*[12]. Ainsi, les acteurs locaux, qu'ils s'inscrivent dans le domaine public ou privé, doivent être en mesure d'apporter aux jeunes locaux.les qui le souhaitent les ressources à l'engagement et à la participation dans leur territoire. Dans cette partie, nous verrons les spécificités que peuvent comporter les territoires de Vitré Communauté puis de Redon Agglomération.

1. Vitré Communauté : un territoire semi-rural dynamique autour des questions de jeunesse

Un territoire étendu alliant zones urbaines et zones rurales

Vitré Communauté est une communauté d'agglomération qui se situe dans l'est et le sud-est du département d'Ille-et-Vilaine (35). Créée en 2002 à la suite d'une fusion de deux communautés de communes (la communauté de communes du Bocage Vitréen et la communauté de communes du Pays de Châteaubourg), elle a depuis intégré d'autres communes en 2014 : celles de la communauté de communes du Pays guerchais, ainsi que Bais et Rannée. Aujourd'hui composée de 46 communes, Vitré Communauté se caractérise en partie par sa large



11 Even, D. et Coly, B. 2017, p. 11.

12 Coquard, B., 2015, p.39

superficie et par le fait qu'elle soit placée au carrefour de plusieurs chefs-lieux départementaux ; Rennes pour l'Ille-et-Vilaine (35) et Laval pour la Mayenne (53).

Selon le rapport Intercommunalité-Métropole de CA Vitré Communauté de l'INSEE (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques), Vitré Communauté est un territoire qui comptait 80 685 habitants en 2017[13]. Marquées par une alternance entre des espaces ruraux et des espaces plus urbains, certaines communes du territoire comprennent une densité d'habitants supérieure à celles des autres. Parmi celles-ci, nous retrouvons notamment la ville de Vitré, Châteaubourg, Argentré-du-Plessis et La Guerche de Bretagne. Selon les chiffres étudiés en 2017 par l'INSEE, le territoire de Vitré Communauté compte 12 882 habitants ayant entre 15 et 29 ans. La population de jeunes qui réside sur le territoire ne se positionne pas à l'arrière-plan puisqu'elle représente 16% de la population, en comparaison de 19,5% pour le territoire de l'Ille-et-Vilaine[14].

Un territoire attractif tourné vers l'emploi

D'après le discours de plusieurs professionnel.le.s exerçant et résidant dans le territoire de Vitré Communauté, et en comparaison avec d'autres communautés françaises, le territoire recense une population relativement homogène, qui ne présente pas d'écart de richesses particulier. De plus, avec un taux de chômage ne dépassant pas les 4,6%[15], Vitré Communauté représente un bassin d'emploi qui contribue au dynamisme économique du territoire. Bien qu'une majorité des contrats proposés aux jeunes du territoire soient de courte durée (Contrats de Travail Temporaire ou Contrats à Durée Déterminée), les jeunes du territoire de Vitré Communauté évoluent et grandissent avec cette culture du travail leur permettant d'exercer dans des secteurs spécifiques qui recrutent une jeune population tels que l'industrie, le commerce ou encore le transport/logistique.

Selon les personnes que nous avons rencontrées, la proposition de contrats de courte durée serait liée aux niveaux de qualification des jeunes. En d'autres termes, il s'avère que moins la jeunesse est qualifiée, plus les missions qui lui sont proposées sont courtes, multipliant ainsi le nombre d'employeurs auxquels peuvent avoir affaire les jeunes du territoire. Concernant l'offre de formation au sein des divers espaces qui composent le territoire de Vitré Communauté, il est possible de retrouver plusieurs formations professionnalisantes proposées par les établissements scolaires dans quelques villes du territoire comme les lycées généraux, techniques et professionnels situés à Vitré ou encore à La Guerche de Bretagne. Les offres de formations

13 Insee, Dossier complet, Intercommunalité-Métropole de CA Vitré Communauté (200039022), Tableau « **POP T0 - Population par grandes tranches d'âges** », RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

14 Insee, Dossier complet, Département d'Ille-et-Vilaine (35), Tableau « POP T0- Population par grandes tranches d'âges », RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

15 Chiffre tiré du rapport d'activité 2019 de la Mission Locale de Vitré

étudiantes se limitant à un niveau maximum de Bac+2, les jeunes souhaitant réaliser des formations plus longues doivent s'orienter vers d'autres territoires comme celui de Rennes Métropole ou encore Laval Agglomération, privant ainsi le territoire de Vitré Communauté de sa population étudiante.

Une attractivité toutefois inégale sur le territoire

Vitré Communauté est un territoire particulier composé d'espaces urbains mais avec une dominance d'espaces ruraux. Diverses problématiques sont exprimées par la jeunesse vitréenne. En effet, des inégalités sont observables entre les différents territoires de la Communauté, notamment en termes d'établissements scolaires, de loisirs ou encore de commerces implantés dans les territoires. En effet, ce sont seulement quelques villes de l'EPCI qui recensent la majorité de ces structures rythmant la vie de la population locale. Pour les jeunes éloigné.e.s, la distance entre leur domicile et ces villes les plus dynamiques du territoire vitréen peut constituer un véritable frein à leur participation à la vie économique locale et au développement de leur vie sociale.

Pour ces jeunes dont le domicile familial se situe en milieu rural, il peut s'avérer difficile de rester à ce domicile tout en s'engageant dans une formation ou un emploi. C'est pourquoi, comme l'a souligné une professionnelle rencontrée, un certain nombre de jeunes quitte le territoire aux alentours de 18 ans.

Les divers échanges que nous avons pu mener avec des jeunes résidant dans le territoire de Vitré Communauté nous ont permis de mettre en lumière une problématique forte : l'accès à l'information. Cette problématique a été soulevée par des professionnel.le.s qui sont quotidiennement au contact des jeunes : bien que l'information soit impulsée fortement et par le biais de plusieurs canaux, elle peine à atteindre la jeunesse.

Bien que les jeunes et professionnel.le.s que nous avons pu rencontrer n'aient pas évoqué une offre insuffisante en termes de santé, il s'agit d'une situation mentionnée au sein du débat politique actuel dans le territoire de Vitré Communauté.

Les besoins des jeunes : une prise en compte par les acteurs locaux

Malgré le fait qu'une forte proportion de jeunes soit amenée à quitter le territoire au moment de leur majorité, un certain attachement au territoire demeure puisqu'une partie d'entre eux.elles revient après avoir accompli certains projets (départ à l'étranger, formations spécifiques, insertion professionnelle). Autrement dit, l'activité présente dans le territoire de Vitré Communauté attire les jeunes. En échangeant avec un certain nombre de personnes ayant des statuts divers dans ce

territoire, il s'est avéré que le bassin vitréen propose effectivement diverses solutions aux habitants.
Tout d'abord, pour répondre aux attentes et aux besoins exprimés par les jeunes de pouvoir être mobiles, plusieurs infrastructures de déplacement ont été installées dans le territoire. Premièrement, en plus des lignes ferroviaires, Vitré Communauté pallie les problèmes de mobilité de certain.e.s jeunes sans véhicule en leur proposant plusieurs services de transport comme notamment les transports scolaires mais aussi pour les déplacements urbains. Néanmoins, cette offre reste limitée puisque les trajets de ces lignes de bus ne concernent pas toutes les communes du territoire. Ainsi, certains espaces ruraux restent délaissés et les jeunes non-véhiculé.e.s se retrouvent sans solution. Pour les jeunes qui résident dans les villes où passent les transports, ils.elles peuvent disposer de ces services leur permettant ainsi de se déplacer seul.e.s et par la même occasion de gagner en autonomie.

Vitré Communauté est un territoire riche d'acteurs œuvrant pour la jeunesse. Comme nous l'avons souligné, l'accès de la jeunesse à l'information est une thématique nettement mise en avant par les professionnel.le.s et les jeunes du territoire. Néanmoins, ces dernier.e.s révèlent un manque de connaissance des divers dispositifs et structures existants dans l'ensemble du territoire. La communauté ayant la charge de cette compétence Information Jeunesse depuis la fin des années 2000, les PIJ (Points Information Jeunesse) qui sont au nombre de 4 sur ce territoire, mettent un grand nombre d'actions de communication en place afin que l'information atteigne directement les jeunes ou leur entourage familial : presse, réseaux sociaux, interventions dans les établissements scolaires, etc. Accompagné.e.s des communes garantes de la compétence jeunesse au niveau local, les professionnel.le.s de Vitré Communauté mettent tout en œuvre afin qu'aucun.e jeune ne soit laissé.e de côté. En allant directement à la rencontre des jeunes dans l'espace public ou encore en faisant partie du dispositif « *Promeneurs du net* », l'action des professionnel.le.s territoriaux.ales témoigne de l'intention de Vitré Communauté de ne délaisser aucun.e jeune. Par ailleurs, les politiques municipales de jeunesse dépendent bien souvent de la volonté des élu.e.s. À Vitré, la question de la jeunesse est longtemps restée de côté, avec des moyens insuffisants au regard des ambitions. La notion d'efficience des dépenses de la politique de jeunesse est aujourd'hui très présente dans les discours des élu.e.s. Depuis le nouveau mandat en 2020, la municipalité s'est réellement emparée de la question pour développer une politique jeunesse structurée. Les champs de cette politique se concentrent essentiellement sur l'insertion professionnelle, la responsabilisation des jeunes, et leur intégration dans la vie locale. Un accent est également mis sur la sécurité et la prévention de la délinquance. Par ailleurs, le tissu associatif du territoire, initialement très tourné vers le sport, s'est développé dans plusieurs autres domaines tels que la culture, les loisirs et le social. Ce développement a notamment permis à la jeunesse locale de participer à la vie du territoire à travers une participation active dans la vie associative locale.

2 Redon Agglomération : un territoire rural peu tourné vers la jeunesse

Un territoire enclavé



Le 1er janvier 2018, la communauté de communes du Pays de Redon a vu son statut se modifier et est devenue Redon Agglomération. Cet Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) est composé de 31 communes et d'environ 68 000 habitants.[16] Ce territoire occupe un positionnement géographique assez spécifique puisqu'il se situe au carrefour des départements de l'Ille-et-Vilaine (35), du Morbihan (56) et de la Loire-Atlantique (44). La commune de Redon, quant à elle, recense environ 9 000 habitant.e.s sur son territoire ainsi qu'un QPV (Quartier prioritaire de la politique de la ville). Elle constitue la ville-centre de cette agglomération particulièrement rurale. La commune de Redon se trouve alors située entre plusieurs villes de taille importante telles que Rennes (35), Nantes (44) ou encore Vannes (56).

En ce qui concerne la structuration de la population, ce sont les personnes âgées entre 45 et 59 ans qui apparaissent comme étant surreprésentées dans la population totale de Redon Agglomération.[17] Les jeunes âgé.e.s entre 15 et 29 ans sont pour leur part moins présent.e.s dans le territoire puisqu'ils.elles constituent un peu moins de 14% de la population totale. Les dernières années, la part de ces jeunes dans le territoire s'est d'ailleurs vue légèrement diminuer puisqu'elle représentait environ 16% de la population de l'agglomération en 2007.

Les professionnel.le.s de la jeunesse rencontré.e.s dans le cadre de notre enquête dressent le portrait d'une population locale majoritairement composée de personnes retraitées et de familles qui viennent ou reviennent s'installer une fois leur situation professionnelle et familiale stabilisée. La jeunesse est composée majoritairement de jeunes collégien.e.s et lycéen.ne.s ou de jeunes adultes. Les personnes âgées de 16 à 24 ans rencontrées affirment être à la recherche d'une dynamique étudiante et d'une offre de formation qui les oblige à quitter le territoire, ne serait-ce que temporairement.

Une faible attractivité du territoire pour la jeunesse

Historiquement, Redon Agglomération est un territoire essentiellement animé par le secteur industriel. Cela se traduit notamment dans l'offre de formations à destination de la jeunesse. En

16 Redon Agglomération Bretagne Sud, Compétences, Disponible sur : https://www.redon-agglomeration.bzh/competences (Consulté le 22.06.2021)

17 Insee, Dossier complet, Intercommunalité-Métropole de CA Redon Agglomération (243500741), Tableau « *POP T0 - Population par grandes tranches d'âges* », RP2007, RP2021 et RP 2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

effet, l'EPCI recense majoritairement des propositions de formations professionnalisantes. Le territoire dispose d'un nombre important de lycées ; néanmoins ces établissements proposent majoritairement des formations professionnalisantes. Concernant l'Enseignement supérieur, le territoire ne propose que quelques offres de BTS.

Les professionnel.le.s rencontré.e.s expliquent d'ailleurs la faible présence des jeunes dans le territoire par ce manque de diversité dans les formations proposées à Redon Communauté. Une responsable d'association nous confie notamment que les jeunes locaux.ales se voient dans l'obligation de quitter le territoire afin de poursuivre leurs études postbac. Paradoxalement, la ville de Redon et ses nombreux lycées accueillent chaque jour environ 9 000 lycéen.ne.s en provenance des autres communes de l'Agglomération. Ce chiffre est conséquent puisqu'il représente quasiment la population globale de Redon.

Ce manque de formation apparaît d'ailleurs explicitement dans nos échanges avec les jeunes rencontré.e.s. Ils.elles sont plusieurs à nous indiquer ne pas se projeter sur le territoire de Redon Agglomération du fait d'une offre de formation non adaptée à leurs aspirations.

Une jeunesse locale aux problématiques multiples

Les professionnel.le.s et les jeunes rencontré.e.s s'accordent sur le fait que l'offre de formation du territoire constitue une réelle problématique pour la jeunesse locale. D'autres difficultés rencontrées par les jeunes du territoire ont aussi émergé dans le discours des personnes rencontrées : la question de la mobilité et des transports est sans conteste la limite principale du territoire selon les jeunes interrogé.e.s. Les transports mis en place correspondent exclusivement aux trajets et horaires scolaires. De fait, les trajets ne se font que dans un sens à des horaires spécifiques. Les déplacements dans le territoire pour les personnes n'étant pas véhiculées apparaissent alors comme étant particulièrement compliqués. Le réseau de transports n'apparaît pas adapté aux besoins de la population, notamment à ceux de la jeunesse. En 2017, seulement 3% de la population privilégiaient les transports en commun comme moyen de transport pour se rendre au travail et 84% utilisaient leur véhicule (voiture, camion, fourgonnette).[18]

Par ailleurs, les responsables d'associations enquêté.e.s mentionnent aussi des problématiques relatives à l'accès à la santé pour les jeunes. Le territoire de Redon Agglomération ne semble pas recenser une offre de santé conséquente. Les spécialistes de santé apparaissent comme étant peu nombreux.ses dans le territoire et les habitant.e.s se voient donc dans l'obligation de se rendre dans les grandes villes alentours pour obtenir des rendez-vous chez ces professionnel.le.s de la santé. Les responsables associatif.ve.s interrogé.e.s mentionnent les obstacles que représentent le coût financier, le temps et l'organisation nécessaires à la réalisation de ces consultations hors de l'Agglomération.

18 Insee, Dossier complet, Intercommunalité-Métropole de CA Redon Agglomération (243500741), Graphique « *ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2017* », RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

De manière générale, les jeunes du territoire ne parviennent pas à se projeter sur le territoire pour de multiples raisons. Ils.elles expriment le manque d'espaces à leur disposition dans lesquels ils.elles pourraient se rencontrer et expriment une certaine forme d'attraction envers les villes alentours comme Rennes ou Nantes.

Une offre publique de faible envergure compensée par le secteur associatif

Dans ce territoire, la compétence jeunesse est détenue par la Ville de Redon. L'agglomération, quant à elle, a pris la décision de ne pas se saisir de la compétence jeunesse. Pour l'une des professionnelles enquêtées, la jeunesse n'est pas considérée comme une thématique à part entière par cet échelon de collectivité. Cette organisation politico-administrative du territoire est d'ailleurs pointée par les professionnel.le.s enquêté.e.s comme pouvant potentiellement constituer un frein à la mise en place d'une offre et de partenariats à destination de la jeunesse sur le territoire de l'agglomération.

Le service enfance-jeunesse de la Ville de Redon propose une offre publique majoritairement orientée vers les enfants. La Ville a voté en 2017 un PEL (Projet éducatif local) qui a fait suite à un diagnostic mené par la Ville et ses partenaires. Ce PEL est relatif à une tranche d'âge particulièrement large qui s'étend de 3 à 25 ans. Il propose une restructuration du service enfance-jeunesse avec une volonté particulière de coordination, dans l'objectif de maintenir l'offre existante et de déployer de nouvelles actions. De manière générale, le service enfance-jeunesse de la Ville exprime une certaine volonté d'intégrer la dimension de la jeunesse dans l'ensemble des aspects de la vie locale, notamment à travers la mise en place de partenariats. Très concrètement la Ville de Redon dispose d'un espace jeunes au sein duquel elle organise un accueil plutôt informel. La Commune indique aussi favoriser les pratiques dites de « *hors les murs* » et d'« *aller-vers* » à destination de la jeunesse.

Considérée de faible envergure par une part des acteurs interrogés, l'offre publique redonnaise à destination de la jeunesse s'organise aussi en partenariat avec le secteur associatif du territoire. En effet, la ville de Redon recense plusieurs acteurs associatifs. Nous retrouvons entre autres la Mission locale sur les questions relatives à l'insertion socio-professionnelle, l'OFIS du Pays de Redon (Office Intercommunal des Sports) sur les activités sportives ou encore la MAPAR (Maison d'Accueil du Pays de Redon) sur les questions relatives au logement et aux transitions de la jeunesse. L'association d'éducation populaire La Fédé, créée en 1971, ainsi que l'association OIM (Osons Ici et Maintenant), plus récente dans le territoire, proposent toutes deux des projets et des dispositifs innovants et expérimentaux. Récemment, la Fédé a notamment mis en place un tiers-lieu dans le centre-ville de Redon à destination de la jeunesse.

Les représentant.e.s associatif.ve.s interrogé.e.s dans le cadre de notre enquête nous indiquent parvenir à mettre en place des relations de partenariat efficaces avec la majorité des acteurs associatifs du territoire. Néanmoins, plusieurs professionnel.le.s interrogé.e.s mentionnent des relations conflictuelles avec la Mission locale de Redon et une difficulté à mettre en place une

action commune avec cet acteur majeur du territoire. Les professionnels enquêté.e.s expriment tout de même une volonté partagée de créer une « *puissance associative* » qui permettrait d'élever la parole des jeunes afin de faire valoir leur présence sur le territoire.

Par ailleurs, les professionnel.le.s de la jeunesse évoquent un investissement particulièrement faible de la Ville de Redon dans la mise en place et le financement de l'action jeunesse sur le territoire. La communication entre les acteurs associatifs et les services de la ville apparaît comme étant relativement limitée. Cette inscription de la ville dans les questions relatives à la jeunesse semble représenter un véritable frein à la dynamique partenariale du territoire.

En parallèle de l'offre publique et associative proposée dans le territoire, le Conseil de développement local du Pays de Redon réalise des suggestions auprès de Redon Agglomération. Cette instance de démocratie participative, créée en 2002, produit des suggestions selon diverses thématiques, qui se veulent représenter les avis de la société civile. Le conseil de développement local émet notamment des pistes d'action favorisant la participation des jeunes et encourageant le soutien aux initiatives qui leur sont destinées.

Ici, il est important de souligner que les territoires de Vitré Communauté et de Redon Agglomération comportent à la fois des similitudes mais également des divergences. Tout d'abord, nous avons recensé une différence notable entre l'attachement que les jeunes pouvaient ressentir à l'égard de leur territoire de résidence. En effet, une fois qu'ils.elles sont parti.e.s du domicile familial pour une formation ou un emploi, les jeunes du territoire de Vitré y retournent fréquemment pour maintenir leur engagement dans les structures locales comme par exemple les associations. Pour les jeunes du territoire de Redon qui ont quitté le territoire dans le cadre de leur processus d'insertion, la principale raison d'attache au territoire et donc de retour se limite généralement à la famille. En revanche, l'enquête que nous avons menée nous a aussi permis de mettre en lumière des points communs entre les jeunes des deux territoires, à savoir les problématiques liées à la mobilité et l'accès des jeunes à l'information.

II Présentation des dispositifs de participation et d'engagement des jeunes sur les deux territoires

Leur lieu de résidence se trouvant dans un espace que l'on peut qualifier de rural ou semi-rural, les jeunesses vitréennes et redonnaises font face aux mêmes problématiques en termes de mobilité et de connaissance des dispositifs qui leur sont proposés. Pourtant, pour que chacun.e puisse participer pleinement à la vie du territoire, la voix des jeunes est indispensable puisqu'ils.elles représentent comme nous avons pu le voir une part non négligeable des populations locales : « *Leur participation hors élection reste toutefois considérée comme une condition essentielle du fonctionnement démocratique régional* »[19]. Ainsi, la participation des jeunes est primordiale pour que le territoire puisse évoluer. Pour participer à la vie locale et s'engager, les moyens qui s'offrent

19 Lardeux, L. 2015, p.7

aux jeunes sont multiples. Comme le précise Jean-Claude Richez dans son travail « *Cinq contributions autour de la question de la participation des jeunes* », il existe différentes formes « *dures* » et « *molles* » de participation destinées aux jeunes. Selon lui, les formes « *dures* » correspondent notamment aux espaces de parole destinés aux jeunes, qui s'adressent alors directement aux politiques, dans les cadres définis par ces dernier.e.s. Alors que les formes plus « *molles* » vont davantage correspondre aux actions qui peuvent être portées par les jeunes mais qui vont interpeller indirectement les politiques. Dans les deux territoires étudiés, nous avons pu recenser des structures et des dispositifs qui favorisent la participation des jeunes.

1 Vitré Communauté : une offre publique et associative pour accompagner les jeunes dans leurs projets

À Vitré Communauté, différents dispositifs existent pour répondre aux volontés politiques des acteurs du territoire. Ces dispositifs sont à la fois portés par les collectivités territoriales, mais également par les associations, et même parfois grâce à des partenariats entre différentes structures. Des objectifs variés se retrouvent derrière les aspirations des acteurs qui témoignent également de leur perception de la jeunesse. Ainsi, si beaucoup de dispositifs veulent favoriser les initiatives de la jeunesse, d'autres tendent davantage à développer l'esprit citoyen, voire à responsabiliser les jeunes. Également, un certain nombre des initiatives locales œuvrent à favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Il est aussi intéressant d'étudier l'enjeu de la communication des différents acteurs pour informer la jeunesse des dispositifs dont elle peut bénéficier.

Favoriser les initiatives de la jeunesse

Tout d'abord, de nombreux acteurs associatifs et publics du territoire partagent l'ambition d'être des « *facilitateurs* » pour la jeunesse, c'est-à-dire d'accompagner les jeunes dans leurs initiatives et de leur donner les clés pour les réaliser. Cela se manifeste notamment par la mise à disposition de locaux agencés pour et par les jeunes dans les espaces jeunes de différentes municipalités du territoire comme à La Guerche de Bretagne ou encore à Châteaubourg. Ces espaces permettent aux jeunes de pouvoir se retrouver, d'échanger, d'être libres pour, par exemple, imaginer des projets ou actions à mener collectivement. C'est le cas par exemple au centre social de La Guerche qui met en place des initiatives de ce genre : mur d'expression, boîte à idées afin que les jeunes puissent laisser libre cours à leur imagination.
Par ailleurs, différentes aides sont mises en place pour permettre à des groupes ou à des associations de jeunes de pouvoir mener des projets collectifs dans le territoire. Ces aides



Local d'une association ayant mené des projets grâce aux bourses Agir Jeunes de Vitré Communauté, affiches des événements menés par l'association

existent sous la forme d'appels à projets. Cela peut à la fois être des projets de solidarité (Nouvel an solidaire, nettoyage du cimetière, organisation de séjours à prix réduits, etc.) ou bien des projets événementiels, culturels ou sportifs (tournoi de sport, lotos, cinéma en plein air) qui dynamisent le territoire. Ainsi, la bourse Agir Jeunes de Vitré Communauté offre jusqu'à 2000 € de subventions chaque année pour réaliser et accompagner un tel projet. De même, la Ville de Vitré a également récemment mis en place un programme Jeunesse mobilisée qui permet à des groupes de jeunes de déposer un projet d'intérêt général afin d'obtenir une subvention allant jusqu'à 400 €.

En outre, différents dispositifs existent pour favoriser la mobilité internationale des jeunes. Ainsi, Vitré Communauté a mis en place une Bourse Internationale Jeunes pour accompagner les projets internationaux des jeunes quel que soit le revenu de leurs parents. La communauté anime également régulièrement des temps d'information autour de la mobilité internationale, par exemple les forums « *Partir à l'étranger* » permettent à d'ancien.ne.s jeunes ayant bénéficié de l'aide du PIJ de venir échanger et témoigner de leur expérience internationale. De même, la mobilité internationale constitue un axe important du projet de la Mission locale du Pays de Vitré se traduisant par différents projets. Tout d'abord, la mise en place de Mouv'out visant à promouvoir la mobilité internationale auprès des publics les plus éloignés en adaptant des dispositifs pas à pas pour les accompagner. De même, un partenariat a été noué avec l'association Jeunes à Travers le Monde.

Développer l'esprit citoyen / responsabiliser le jeune

Les acteurs du territoire de la Communauté de Vitré souhaitent également développer l'esprit citoyen et responsabiliser les jeunes. Ainsi, ils ne souhaitent pas seulement proposer aux jeunes des activités de consommation mais également les impliquer dans la vie de leur territoire. L'idée de la contrepartie dans les dispositifs est très importante.

« *L'idée ce n'est pas de réaliser leurs projets sans rien en retour non plus, c'est aussi de les impliquer dans la vie de la cité*. »[20]



Ainsi, les différents PIJ de la communauté de communes ainsi que la Mission locale travaillent conjointement pour mettre en avant le service civique dans le territoire. Par exemple, une aide administrative est proposée aux structures d'accueil. De même, ces structures facilitent l'accès à l'information des offres de mission et mettent en place un accompagnement pour les jeunes.

D'autre part, cela se traduit par la volonté d'accompagner des projets de solidarité portés par les jeunes à la fois à travers les bourses comme

20 Extrait d'entretien d'un.e agent.e de collectivité territoriale.

évoqué précédemment mais également en mettant en place des espaces dans lesquels les jeunes peuvent s'engager. C'est le cas par exemple des Chantiers locaux mis en place par les PIJ. Ces Chantiers locaux permettent à des jeunes de la Communauté de s'impliquer dans un chantier d'intérêt général avec d'autres jeunes du territoire mais aussi avec d'autres jeunes internationaux.ales. Ces chantiers sont également le résultat d'une collaboration avec la Mission locale et une autre association spécialisée (Études et chantiers).

Cette volonté de responsabiliser les jeunes et de les impliquer dans la vie de leur territoire se retrouve dans les dispositifs des municipalités de la communauté de communes et notamment à Vitré. En effet, une Assemblée des Jeunes Vitréens est sur le point de voir le jour. Cette assemblée aura vocation à rassembler une quarantaine de jeunes de 15 à 25 ans de la commune afin qu'ils puissent impulser et porter des projets de jeunesse dans la commune en partenariat avec la Mairie. De même, la Mairie souhaite mettre en place d'autres dispositifs dans ce sens afin de responsabiliser les jeunes. Deux exemples de projets en cours d'élaboration en témoignent : l'idée de récompenser les jeunes ne commettant pas d'infraction au code de la route ou encore celle d'impliquer les jeunes dans un projet de dynamique de quartier s'inspirant de Voisins Vigilants pour assurer la sécurité, la santé et le bien vivre-ensemble dans les différents quartiers de la ville.

Favoriser l'insertion des jeunes dans la société

Un autre important volet de l'action en faveur de la jeunesse consiste à favoriser l'insertion des jeunes dans la société que ce soit par le travail ou en favorisant la mobilité. Sur ce territoire au faible taux de chômage, de nombreux dispositifs existent pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes. Pour ces derniers, l'engagement et la participation sont souvent perçus au travers du prisme de cette insertion professionnelle.

Tout d'abord, la Mission locale accompagne les jeunes dans leurs différents projets scolaires ou professionnels. Ainsi, des dispositifs existent pour favoriser la réinsertion des jeunes à travers la Garantie Jeunes et le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie. De même, la Mission locale crée du lien entre professionnel.le.s et jeunes à travers des systèmes de parrainage. Par ailleurs, le PIJ dispose également d'un important volet pour l'insertion professionnelle qui tend à se développer pour répondre aux volontés politiques des élu.e.s. Ainsi, des forums de l'emploi sont régulièrement organisés ainsi que des ateliers de rédaction de CV et de lettres de motivation avec les différents services communaux. De même, la notion de participation et d'engagement est également développée à travers les Coopératives Jeunesse de Service (CJS) organisées par le PIJ. Ces CJS permettent à des jeunes de 16 à 18 ans de créer leur entreprise le temps d'un été. Ces projets sont préparés en amont par les partenaires publics (Vitré Communauté et la Ville de Vitré) ainsi que les partenaires économiques (entreprises de l'économie sociale et solidaire), les jeunes sont ainsi amené.e.s à travailler pour des entreprises, pour les collectivités ou des particuliers. En 2021 aura lieu la cinquième édition de ces CJS qui sont présentes dans les villes d'Argentré-du-Plessis, de La Guerche-de-Bretagne et de Vitré. Le dispositif Argent de poche s'inscrit également dans ce cadre. Ce dispositif présent dans différentes

communes de la communauté dont Vitré et Châteaubourg, offre aux jeunes de 16 à 18 ans la possibilité d'avoir une première expérience de travail l'été. Les missions y sont rémunérées 15 € la demi-journée de 3 heures et consistent à réaliser des tâches pour la collectivité, pour contribuer à la vie de la commune. Ce dispositif permet donc à la fois d'offrir une première expérience professionnelle valorisante pour les jeunes mais également de les faire participer et contribuer à la vie de leur commune, de leur territoire.

Également, la question de la mobilité des jeunes constitue un axe important pour la Mission locale. La mobilité est un enjeu important pour la participation et l'engagement des jeunes et peut constituer un frein, en particulier dans les zones rurales. C'est un enjeu qui a été soulevé à de nombreuses reprises à la fois par les professionnels et les jeunes. Ainsi, la Mission locale du Pays de Vitré œuvre pour permettre aux jeunes de se déplacer plus facilement. Elle met ainsi en place de nombreux ateliers mobilité pour permettre aux jeunes de se familiariser avec différents modes de déplacement : le vélo, les transports en commun, la voiture. Ainsi, le projet « *Bouge dans Vitré* » avait pour objectif de favoriser le contact direct avec les employeurs en rationalisant les déplacements et en montrant l'accessibilité des zones d'activité. Le programme Boug'toi vise également à favoriser la mobilité des jeunes dans le territoire. Par ailleurs, la Mission locale offre un accès facilité à des scooters ou vélos électriques en location, ainsi qu'une aide pour le permis de conduire des jeunes.

Réussir à atteindre tous les jeunes

La préoccupation d'atteindre tou.te.s les jeunes du territoire est partagée par les différents acteurs associatifs et publics. Tous s'accordent pour affirmer qu'il y a un réel enjeu à ne laisser aucun.e jeune de côté et à lutter contre le non-recours, toutefois cela ne se matérialise pas de la même manière selon les acteurs. « *L'aller vers* » est un concept qui est très souvent revenu au cours des entretiens réalisés, avec l'idée que c'est aux professionnel.le.s d'aller chercher les jeunes, de les informer des dispositifs dont ils.elles peuvent bénéficier.

Pour cela, les réseaux sociaux sont particulièrement investis par tous les acteurs qui axent leur communication sur ces outils. Le PIJ et la Mission locale participent au projet *Promeneurs du net* qui vise à entrer en contact et établir des liens avec les jeunes *via* les réseaux sociaux pour les écouter, les informer, les conseiller et les accompagner. Ces structures expriment une volonté de repérer les « *invisibles* » d'où le lancement, par exemple, du dispositif *Territoire 100% contact* par la Mission locale en 2019 pour améliorer le repérage de ces jeunes. De même, le PIJ et la Mission locale essaient de délocaliser de plus en plus leurs actions dans les communes périphériques de Vitré pour étendre leur capacité à atteindre les jeunes dans les zones plus rurales. D'autant que ces deux structures ont un rôle important dans l'information des jeunes sur les différents dispositifs dont ils.elles peuvent bénéficier : dispositifs locaux ou mis en place à l'échelle nationale.

Par ailleurs, un important travail de communication est réalisé à l'égard des établissements scolaires, notamment par le PIJ et les Municipalités. Cela permet de toucher un grand nombre de

jeunes, bien que cela exclut souvent également les jeunes déscolarisé.e.s. Les Municipalités utilisent également les associations de jeunes qu'elles connaissent comme relais de communication. Ainsi, c'est à travers les canaux des milieux associatif et scolaire que la Mairie de Vitré a réussi à constituer son Assemblée des Jeunes Vitréens.

Certaines municipalités vont parfois plus loin, notamment pour recueillir la parole des jeunes. Ce fut le cas de la Municipalité de Châteaubourg qui a engagé un réel travail pour aller à la rencontre des jeunes dans les transports, dans les lieux qu'ils.elles fréquentent afin de réaliser une enquête sur leurs besoins.

Enfin, les actions et dispositifs mis en place pour les jeunes font parfois l'objet de publications dans la presse ou dans les journaux des communes.

2 Redon Agglomération : des dispositifs valorisant l'engagement majoritairement portés par les associations

À Redon, différents projets, dispositifs et actions existent afin de répondre aux volontés des acteurs du territoire. Ceux-ci sont tantôt portés par les collectivités, tantôt par les associations, et parfois en partenariat. Il est possible d'observer quatre grandes catégories d'actions regroupant ces dispositifs. Ainsi se retrouvent ceux accompagnant les jeunes à visée d'insertion socio-professionnelle ; ceux dont les objectifs sont de proposer des espaces de rencontre, d'échange et de détente qui permettent de développer l'initiative des jeunes ; puis ceux qui visent à favoriser l'engagement citoyen.

Favoriser l'engagement et la participation dans un but d'insertion socio-professionnelle

Plusieurs acteurs associatifs inscrivent leurs actions dans le but de favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans et de les accompagner vers cet objectif en favorisant leur *empowerment*. L'engagement et la participation des jeunes sont ainsi perçus au prisme de l'insertion, par ces acteurs. Ces dispositifs, ouverts à tous, visent principalement les jeunes en transition (« *NEET* », jeunes de milieux péri-urbains ou ruraux, chômeurs, etc). Ils s'inscrivent dans une visée d'éducation populaire et d'économie sociale et solidaire en accompagnant les jeunes de manière globale tout en souhaitant développer leur pouvoir d'agir. Premièrement, certains dispositifs et acteurs favorisent l'engagement et la participation au service de l'insertion socio-professionnelle.

Tout d'abord, le dispositif « *100% Transition* » (association Osons Ici et Maintenant) (OIM) vise l'inclusion socio-professionnelle notamment dans les métiers de la transition écologique et sociale. Pour cela les professionnel.le.s partent des capacités des jeunes et les accompagnent pendant 8 mois dans leurs réflexions professionnelles à travers de multiples ateliers. Ces ateliers leur

permettent de tester différentes formes d'activités, le but étant de trouver par la suite une formation ou un métier. Ces jeunes sont engagé.e.s sous le statut de Service Civique d'Initiative. Bien que le dispositif a des retours quasi-exclusivement positifs, les moyens attribués jusque-là ne permettent pas de proposer une place à tou.te.s les jeunes intéressé.e.s.

Ensuite, la Fédé (Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine) propose un accompagnement post service civique. En effet, à la suite de cet engagement, la structure entre dans une optique d'insertion socio-professionnelle en accompagnant les jeunes à travers la valorisation de leurs compétences acquises lors du service civique.

De plus, la MAPAR (Maison d'Accueil du Pays de Redon) s'inscrit, outre l'habitat, dans différents domaines favorisant l'insertion socio-professionnelle en accueillant et en accompagnant les jeunes de 16 à 30 ans à profils divers (« *de l'analphabète au bac+5* », des jeunes très autonomes comme des jeunes peu autonomes) qui entrent ou se préparent à la vie active. L'insertion sociale s'effectue à travers des actions et de l'accompagnement dans de nombreux domaines (mobilité, emploi, création d'activité, formation, santé, vie quotidienne, citoyenneté, etc.) en prônant comme moyen la participation et l'engagement. En effet sont proposées : des animations permettant la participation et l'engagement des jeunes à différentes échelles (s'engager et participer en assistant à une animation, en aidant au développement de l'animation, en créant et proposant une animation) ; la possibilité d'obtenir des bourses dans l'objectif de créer des projets collectifs (présentation du projet en commission et hauteur des bourses à 300 € maximum) ; le Conseil de résidents qui invite les jeunes à faire le point sur la vie au sein du Foyer Jeunes Travailleurs et à proposer des projets d'animations ; le Conseil à la vie sociale où les résidents élisent leurs délégués de manière démocratique. La MAPAR est aussi constituée d'un service favorisant l'échange international à travers le Corps Européen de Solidarité. Cette structure permet donc de favoriser les initiatives, des espaces d'échange, de rencontre et de participation, en plus de l'accompagnement proposé, le tout dans un objectif d'insertion socio-professionnelle. Pendant que la ville est étonnamment absente de la liste des financeurs de projets, la CAF et le CD semblent être des financeurs stables permettant une visibilité certaine. Pourtant, la structure ayant confrontée à la spécificité que ses résidents n'y séjournent en moyenne qu'entre 6 et 8 mois, le mode de financement sur projet rend quasi-impossible de permettre une participation active des jeunes dans l'élaboration et le choix des projets puisqu'ils.elles sont souvent reparti.e.s une fois le dossier élaboré, traité, et validé.

Deuxièmement, d'autres actions et dispositifs sont mis en place dans le but d'initier les jeunes à s'engager dans du plus ou moins long terme à la fois dans une expérience professionnelle et/ou dans le cadre d'un accompagnement d'insertion socio-professionnelle.

Le dispositif « *Chantier d'insertion* » (la Fédé) favorise pour sa part l'engagement du jeune dans une expérience professionnelle de 6 mois (renouvelable trois fois) en CDD. En parallèle de cette expérience, un accompagnement est mené à travers des entretiens réguliers dont découle un plan d'action sur mesure ayant pour but de faire face aux freins périphériques à l'insertion. Différents

outils sont proposés : bilans professionnels, aides à la recherche d'emploi et de stages et partage d'informations.

La Mission locale accompagne les jeunes dans leurs différents projets de formation, professionnels mais aussi dans leurs projets touchant à l'insertion sociale. Ainsi, des dispositifs existent pour favoriser l'insertion/intégration des jeunes à travers la Garantie Jeunes et le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie dans lequel le jeune s'engage. De même, la Mission locale crée du lien entre professionnel.le.s et jeunes à travers des systèmes de parrainage.

Afin de pallier à certaines difficultés des jeunes pouvant freiner leur engagement quel qu'il soit, la Mission locale agit sur la question de la mobilité. Ainsi elle propose quatre aides. La première, l'« *atelier code de la route* », permet de préparer l'examen du code de la route pour une initiation ou un soutien. La participation est libre. Deuxièmement, elle propose la « *conduite supervisée* » à bord d'un véhicule de la Mission locale avec des bénévoles parrains/marraines. Cette action n'est ouverte qu'aux jeunes ayant une formation initiale en auto-école et ayant minimum 18 ans. Troisièmement, la Mission locale à travers le « *service 2 roues* » propose de mettre à disposition un cyclomoteur, scooter, vélo à assistance électrique. Elle propose aussi une voiture pour ceux ayant le permis ou une voiturette pour les jeunes sans permis. Afin de se déplacer, la Mission locale fait également la promotion du covoiturage.

Favoriser les initiatives de jeunes au sein d'espaces de rencontre, d'échange et de détente

La Fédé ambitionne d'accompagner les jeunes du territoire dans leurs projets et initiatives collectives en développant leur *empowerment*. Elle a aussi pour volonté de créer des espaces d'échanges, de rencontres et de détente favorisant le partage. Cela se manifeste par la mise à disposition de lieux et d'espaces par et pour les jeunes. L'objectif est d'accompagner leur émancipation et leur liberté. Globalement, les lieux favorisant tantôt l'initiative des jeunes, tantôt la rencontre, le partage et la détente sont les mêmes, dans le but de créer un environnement favorisant l'accomplissement de ces objectifs.

Le tiers lieu « *Le Parallèle* » géré par la Fédé, pensé par et pour les jeunes en auto-gestion, a pour but d'initier et d'accompagner la mise en œuvre de projets collectifs portés par les jeunes (18-30 ans). Il permet aussi de regrouper un ensemble de possibilités d'actions. En effet, il reste un lieu de travail, de partage, de détente et d'échange pour les jeunes, afin que chacun.e apprenne de l'autre. L'accès à cet espace est gratuit et ouvert à tou.te.s les jeunes du territoire. Un.e référent.e est présent.e pour coordonner le local.

La Fédé propose aussi un espace jeunes pour les 10-17 ans, celui-ci ayant pour but l'émancipation et l'expérimentation en commun, favorisant le développement de projets *via* un soutien et un accompagnement possible par l'équipe d'animation. L'association organise aussi pour ces jeunes de 10 à 17 ans des animations tout comme des temps informels.

De plus, la Fédé à travers « *le labo* » offre la possibilité de participer à un parcours créatif et culturel de 3 mois à un groupe de 20 jeunes de 18 à 30 ans, ayant pour objectif de permettre à ces jeunes d'inventer et de mettre en œuvre un projet collectif autour d'une grande thématique, accompagné.e.s par des animateur.rice.s et professionnel.le.s.

Favoriser l'engagement citoyen

Certains acteurs et dispositifs interviennent dans le but de favoriser l'engagement citoyen et la participation citoyenne, autrement dit, d'intérêt général. À travers la mise en place de contreparties pour les jeunes dans leurs différentes actions, les professionnel.le.s souhaitent les inciter à s'impliquer et à participer à la vie locale.

Tout d'abord, il est possible d'observer un dispositif proposé comme outil d'aide aux initiatives citoyennes. Le Budget participatif jeunesse mis en place par la Ville de Redon (Service enfance/jeunesse) à destination des 11-18 ans est un moyen de renforcer l'engagement des jeunes à travers la possibilité de financement de projets collectifs d'intérêt général. Les projets doivent avoir lieu à Redon et doivent être étudiés en concertation avec les agents et les élus.

Par la suite, il est noté l'existence de dispositifs/actions favorisant les parcours d'engagement citoyen. Parmi ces dispositifs peuvent être cités ceux sans accompagnement. En effet, la Ville de Redon, dans cet esprit d'engagement, propose le dispositif « *Argent de poche »* aux 16-18 ans à partir duquel des jeunes peuvent, en contrepartie d'une rémunération, proposer de s'investir dans des petits chantiers d'intérêt général dans le but d'améliorer leur cadre de vie de la Commune. De même, le lycée ISSAT se positionne comme acteur favorisant l'engagement. Celui-ci propose l'option « engagement citoyen » pour ses élèves en classe de Première et Terminale. Cette option pour le bac nécessite d'adhérer à une association et d'en présenter l'impact sur les territoires devant les professeurs.

En plus de ces actions, d'autres acteurs proposent un accompagnement et un soutien aux jeunes afin de les mener vers l'engagement citoyen. Le Service Civique en est le premier exemple. C'est un dispositif majeur du développement de l'engagement citoyen proposé aux jeunes de 16 à 25 ans. Celui-ci est présent localement au sein de plusieurs associations comme Unicité et la Fédé (qui accueillent au sein de l'équipe « *jeunes adultes* » des services civiques ; les missions y sont déterminées sur mesure). Lors de son déroulement, des phases de formations et de retours d'expériences sont mises en place pour accompagner les jeunes dans leur engagement. De plus, l'association OIM développe des actions favorisant l'engagement citoyen tout d'abord à travers « *La fabrik à déclik* », ouverte aux jeunes de 16 à 30 ans et ayant pour objectif, pendant 3 jours, de permettre à ces jeunes d'être informé.e.s des enjeux du territoire, de débattre et de proposer des solutions. C'est un premier pas vers Katapult, autre dispositif de l'association OIM qui permet aux jeunes de 18-25 ans d'effectuer un Service Civique d'Initiative.

Afin de s'engager pour le compte de l'intérêt général, les jeunes peuvent aussi s'inscrire dans une démarche participative citoyenne. En effet, l'OFIS (Office Intercommunal des Sports du Pays de Redon), en partenariat avec la Ville, met en œuvre des actions favorisant l'engagement citoyen en permettant aux jeunes de devenir acteur.rice.s des activités proposées dans leur quartier (Quartier Prioritaire de la politique de la Ville). À travers une commission ouverte aux jeunes de 14 à 17 ans, ceux-ci imaginent, pensent des projets et des actions dans le but de répondre aux enjeux de leur territoire. De plus, ils élisent leurs représentant.e.s et rédigent collectivement un règlement pour le déroulement de la commission.

Pour terminer, le fait d'effectuer un emploi peut de même être perçu comme une forme d'engagement citoyen. La Fédé, association d'éducation populaire, propose aux jeunes de plus de 17 ans de s'engager en participant aux formations aux métiers de l'animation telles que le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Que ce soit sur le territoire de Vitré Communauté ou encore de Redon Agglomération, les divers temps d'enquête nous ont permis de recenser divers dispositifs permettant aux jeunes de s'engager et/ou de participer à la vie du territoire. Qu'ils s'inscrivent dans le secteur privé *via* les structures associatives ou encore qu'ils émanent des politiques publiques mises en place, l'ensemble de ces dispositifs répond en partie aux besoins exprimés par les jeunes. Bien que plusieurs structures accompagnent et mettent en avant les divers projets que les jeunes peuvent mettre en œuvre individuellement ou collectivement, les professionnel.le.s rencontré.e.s témoignent d'un manque d'universalité dans les jeunes touché.e.s par le biais de leurs actions.

III Réception des dispositifs de participation et d'engagement par les jeunes

« Il importe de relier les pratiques d'engagement des jeunes à la phase d'indétermination de plus en plus longue qui caractérise cette période de la vie, dans un double contexte : de précarisation croissante, et de valorisation de la singularisation de soi »[21]. Tout individu s'accorde à dire que les jeunes sont les adultes de demain. Ici, nous pouvons souligner que chaque individu passe par une période de construction identitaire lorsqu'il est dans cette période de jeunesse. Les acteurs locaux du territoire qui agissent en direction de la jeunesse sont nombreux dans les deux territoires étudiés.

« Plus généralement issus d'une politique incitative initiée et conçue par l'administration régionale, les dispositifs institués en direction des jeunes peuvent passer à côté de multiples formes de participation citoyenne, plus souterraines et informelles, qui se déploient par ailleurs. »[22]. Par conséquent, si les moyens de participation qui sont proposés dans un territoire ne conviennent pas aux jeunes qui y résident, alors ces dernier.e.s trouveront d'autres canaux pour participer à l'activité du territoire. Par le biais de notre enquête sur les territoires de Vitré Communauté et de

21 Ion, J. et Maguin, F., 2012, p.50

22 Lardeux L., 2015, p.8

Redon Agglomération, en nous référant à la fois à la parole des jeunes et à celle des professionnel.e.s, nous avons tenté de percevoir comment les jeunes qui y résident reçoivent et perçoivent les dispositifs qui encouragent et permettent leur engagement.

1 Vitré Communauté : une offre satisfaisante pour une jeunesse déjà engagée

Des jeunes « *en mode projet* » qui viennent chercher un soutien

Une partie de la jeunesse qui fait usage des dispositifs qui lui sont proposés est constituée de jeunes « *en mode projet* », si nous reprenons les termes d'une des professionnelles interrogées. Ayant une vie relativement stable (sans pour autant être très favorisé.e.s économiquement) du fait du contexte socio-économique local, ils.elles ont la volonté et la possibilité de s'engager dans des projets dont ils.elles sont les initiateurs. En général, il s'agit de jeunes qui sont accompagné.e.s par leurs proches, qui les soutiennent dans leurs projets, et qui pour certains sont à l'origine des désirs d'engagement des jeunes (en s'étant eux.elles-mêmes engagés auparavant, ou en en donnant l'idée au jeune ou à la jeune). Ce type de jeunes prend pour la plupart connaissance des dispositifs de soutien au moment d'organiser la réalisation de leur projet. Ils.elles viennent alors chercher des informations, ou un appui moral ou financier dans leur démarche. Pour certains, il s'agit d'un simple coup de pouce quand, pour d'autres, il s'agit de véritables leviers permettant la concrétisation de leur projet. Ainsi, certains des dispositifs en place peuvent être conçus comme des moyens d'autonomisation des jeunes. Ces jeunes semblent globalement satisfait.e.s de ce qui est mis en place à leur égard dans le territoire de Vitré Communauté, et ont tou.te.s eu des expériences positives au sein des structures qu'ils.elles ont côtoyées.

Une femme travaillant au Point Information Jeunesse (PIJ) parle des jeunes qui participent à la Coopérative Jeunesse de Service (CJS) ou aux chantiers internationaux en ces termes :

> *« C'est des jeunes qui vont de l'avant. Donc qui sont plutôt bien dans leurs baskets, qui ont envie de faire des choses dans leur vie, d'une manière ou d'une autre. […] Je trouve que c'est des jeunes qui ont déjà une facilité […] ils viennent chercher une opportunité, ils viennent chercher une expérience, un accompagnement. Mais l'envie elle est déjà là en eux ».*

Nous avons pu échanger longuement avec trois de ces jeunes aux engagements multiples. Pour J., 18 ans, actuellement en service civique dans une association implantée à Vitré Communauté avant de commencer des études de communication à l'automne 2021, l'engagement peut se résumer en trois termes : « *fidélité* » (envers la structure d'accueil), « investissement », et « citoyenneté ».

> *« Être engagée pour moi c'est être à fond dedans, c'est le vouloir, c'est pas en démordre. Voilà, c'est de la rage quoi. »*
> *« Chaque engagement, c'est une petite aventure que tu mènes. »*

Elle se dit être (et avoir été) engagée sur de nombreux fronts : défense de causes qui lui sont chères sur les réseaux sociaux en ligne, investissement dans la vie de son collège et de son lycée, ou encore au conservatoire et dans une association sportive. Elle souhaite dans le futur effectuer un volontariat international, comme l'a fait sa mère dans sa jeunesse. C'est ce qui explique sa première prise de contact avec le PIJ, il y a de ça quelques années. Si ce projet de départ à l'étranger ne s'est pas encore réalisé, le PIJ est une structure qui lui a déjà beaucoup apporté dans son parcours d'engagement et de participation. Il y a deux ans, elle a participé à un chantier international organisé par cette structure. À ce sujet, elle affirme, enthousiaste :

> *« J'ai participé à ça pendant deux semaines, je crois. Et je crois que c'était l'engagement que j'ai préféré. Je garde un super souvenir de ça. C'était super cool. J'ai pu rencontrer des personnes étrangères... J'ai eu une amie mexicaine et une russe. On est toujours en contact, d'ailleurs. Et sinon, après, j'ai rencontré les professionnels. […] C'était familial, en fait. C'est comme les petites colonies de vacances. [...] C'est vraiment une ambiance particulière et... enfin, un petit cocon, quoi. C'est court mais intense. Et j'ai des supers souvenirs, parce que j'ai passé des très bons moments. C'était vraiment très, très cool. »*

Le PIJ l'a également aidée à trouver un service civique. Alors qu'elle pense qu'il aurait été compliqué pour elle de se lancer dans un tel projet, seule, ses échanges avec la conseillère lui ont permis de lui « remettre les idées en place » quant à ce qu'elle souhaitait faire de son année de césure, et à trouver la structure qui l'accueillerait. Quant aux bénéfices de ce service civique, elle affirme qu'il lui permet de développer organisation et autonomie. De plus, elle trouve que « *la transmission de l'expérience de* [son] *tuteur et de* [ses] *collègues* » est enrichissante.

F. est un jeune de 21 ans. Même s'il étudie à Rennes, il est resté très attaché au territoire de Vitré Communauté, d'où il est originaire. Il est d'ailleurs engagé politiquement dans la vie de sa commune, tout comme divers membres de sa famille depuis plusieurs générations. Pour lui, l'engagement, « *c'est agir à son échelle, par sa volonté, et se dire "*je vais changer le monde, la commune". *C'est une idée d'agir pour un but, pour quelque chose, et faire développer ce qu'on souhaite développer* ». En 2019, durant l'année de césure qui a suivi l'obtention de son baccalauréat, il est parti trois mois en mission humanitaire avec l'association SOS Chrétiens d'Orient, qu'il a connue grâce à un membre de sa famille, tout comme la possibilité de se faire aider financièrement par le PIJ dans sa démarche. Il a donc monté un dossier auprès de cette structure pour bénéficier de la Bourse internationale Jeunes, qu'il a par la suite obtenue. Il juge la procédure simple, et cette aide financière a été un réel coup de pouce pour lui permettre de vivre cette expérience. Celle-ci, en plus de représenter un engagement fort, lui a permis de décentrer son regard afin de reconnaître les privilèges dont il dispose en France, et de gagner de nouvelles compétences, car il a notamment occupé un poste de secrétaire général. Parmi les éléments facilitant l'engagement des jeunes à Vitré Communauté, il cite les structures comme le PIJ qui permet « *de partir, de s'informer, de trouver de l'emploi* ».

Enfin, R. occupe un poste important dans une association implantée dans le territoire et qui met en œuvre des actions à destination de la jeunesse. Il cite, entre autres, l'intérêt d'une bourse telle que Agir Jeunes, octroyée par Vitré Communauté, qui a permis à l'association de réaliser à de multiples reprises des événements exceptionnels et relativement onéreux. R. a également intégré récemment l'Assemblée des Jeunes Vitréens (AJV), qui est en train de se mettre en place. Même si aucune action n'a encore concrètement eu lieu, voici ce qu'il en dit :

> *« C'est très nouveau donc il n'y a pas encore eu de mesures prises. Mais c'est cool, dans le sens où ça n'oblige pas les jeunes à être dans une asso', et c'est bien d'agir tous ensemble et d'avoir un endroit. […] le projet est sympa, à voir sur le long terme comment on est écoutés, comment ça se met en place... Est-ce que les jeunes qui sont là et les jeunes qui seront là plus tard seront dans la même dynamique tout le temps ? Est-ce que la prochaine Municipalité sera dans la même dynamique ? Mais ouais, je trouve que l'idée est cool. »*

L'engagement par l'insertion professionnelle

Il ne faut pas négliger que pour une autre part des jeunes, dont il est difficile d'estimer l'importance, l'engagement est moins marqué, ou du moins prend d'autres formes. Nous avons rencontré, de manière informelle et relativement succincte, une dizaine de jeunes à la Mission locale de Vitré. Certains d'entre eux.elles étaient là spécifiquement pour le premier rendez-vous relatif à la Garantie Jeunes (il est important de prendre en compte ce contexte, qui a pu influer sur les réponses apportées). Pour la plupart de ces jeunes, l'engagement semble être avant tout lié à l'insertion professionnelle, même si nous pouvons nous demander dans quelle mesure l'emploi peut être conçu comme une forme de participation et d'engagement. Ces jeunes se rendent donc dans les structures qui leur sont destinées avec un projet professionnel en tête. Ainsi, ils.elles considèrent par exemple le PIJ comme un moyen pour trouver un job d'été et la Mission locale (à travers le dispositif de la Garantie Jeunes) comme une manière d'obtenir une aide financière pour passer le permis, ou encore pour gagner en confiance en soi, des éléments qui peuvent permettre de trouver plus facilement un emploi.

Plusieurs de ces jeunes affirment que peu de choses sont mises en place en faveur des jeunes à Vitré Communauté, et n'ont pas connaissance des structures existantes autres que la Mission locale.

Besoins, barrières et leviers d'actions

Il apparaît tout d'abord qu'à Vitré Communauté, peu de besoins précis sont exprimés par les jeunes ce qui, selon les professionnels, ne signifie pas pour autant que ces besoins sont inexistants, mais plutôt qu'ils sont cachés, voire peu conscientisés par les jeunes eux.elles-mêmes. Les besoins sont peut-être un peu plus visibles dans les communes les plus rurales et les plus éloignées de Vitré. Une agente travaillant dans le secteur de la jeunesse à Châteaubourg affirme que le seul besoin exprimé par les jeunes serait un espace où se retrouver sans adulte. D'après un autre professionnel, travaillant au centre social de La Guerche-de-Bretagne, les jeunes déplorent que peu de structures leur soient dédiées, notamment en termes de loisirs.

Une des barrières principales à l'engagement et à la participation des jeunes, en plus de la question de la mobilité, semble être le manque de connaissance par les jeunes des structures et dispositifs existants et qui leur sont destinés. Interrogée sur le manque de visibilité de la Mission locale, J. répond :

> *« C'est drôle parce qu'encore une fois c'est une question de communication. Parce que les systèmes sont mis en place, t'as les jeunes de l'autre côté. Et... bon, t'as les systèmes qui disent "*oui, bon, les jeunes, il n'y en a pas énormément, etc. *", et t'as les jeunes qui disent "*bon, on n'a pas beaucoup de choses pour nous aider*". En fait, tout est là. La seule chose qui manque c'est la communication, c'est l'information. Et c'est aberrant parce que sincèrement, si on communiquait mieux, ce serait beaucoup plus facile. »*

Cela peut expliquer le fait que certain.e.s jeunes trouvent que peu de choses sont mises en place pour les jeunes à Vitré Communauté. Parmi les jeunes les plus impliqué.e.s et qui ont fréquenté le plus de structures, c'est avant tout le bouche-à-oreille qui leur a permis de connaître leur existence. J. a d'ailleurs découvert l'existence de nombreuses associations ainsi que de la Mission locale à travers son service civique, mais n'en avait pas connaissance auparavant.

Enfin, l'engagement des jeunes reste globalement cantonné à un engagement entre jeunes, à cause de la persistance de barrières d'ordre intergénérationnel. Tout d'abord, les jeunes pensent ne pas être très bien perçu.e.s par le reste de la population. Quand on l'interroge à ce sujet, J. dit qu'elle pense que les jeunes sont perçu.e.s comme « *feignants* ». Elle ajoute :

> *« Ça rabâche tout le temps le passé, les expériences d'avant : "*Oui, nous on faisait ça, etc.*". Et ça ne voit pas que nous aussi on essaye de s'en sortir, mais avec la société qui est actuelle. La société a évolué, donc forcément on ne fonctionne pas de la même façon. Et je pense que les anciens, ils ont du mal à comprendre ça. [...] Je pense que c'est la question d'adaptabilité de chacun. »*

Un manque de mixité intergénérationnelle au sein des associations de Vitré Communauté est observé, un peu moins présent dans le domaine du sport. Une professionnelle qui s'intéresse

au sujet des associations dans le cadre de son emploi affirme que ce manque de mixité est en partie dû au fait que les directions et conseils d'administration des associations vieillissent et peinent à passer le flambeau aux plus jeunes. Les jeunes préfèrent alors s'engager entre eux, afin de trouver plus facilement leur place et de défendre des thématiques qui leur parlent. Par exemple, dans l'association dans laquelle est engagé R., la moyenne d'âge est d'environ 22 ans.

Face à cette « *fracture générationnelle* », J. pense que la mise en place de dispositifs intergénérationnels pourrait être une solution qui bénéficierait autant aux jeunes qu'aux personnes âgées, en plus de réinstaurer du dialogue entre les différentes générations.

> - *« Je me demande s'il y a des dispositifs mis en place pour les personnes âgées et les jeunes, par exemple. Ce serait très, très cool. Parce que c'est hyper enrichissant. Il n'y a rien de mieux que de faire ça. […]*
> - *Donc pour toi ça, ce serait quelque chose à développer sur le territoire ?*
> - *Oui, complètement. Et s'il y a un projet comme ça, je suis partante, complètement. Parce que ça me tient à cœur aussi. C'est quand même stupide, c'est idiot, parce qu'il y a des personnes âgées qui sont toutes seules et qui s'ennuient, et t'as des jeunes qui sont bloqués dans leurs études et qui ont envie de penser à autre chose, etc. Ça peut être un combo super cool, rempli de bienveillance. Et puis les anciens ont tellement à nous transmettre. »*

2 Redon Agglomération : une jeunesse qui se cherche face à une offre peu développée

Une vision de l'engagement qui va au-delà d'une conception traditionnelle

Les jeunes interviewé.e.s se sont tous engagé.e.s d'une manière ou d'une autre et vivent l'engagement comme un aspect important de leur vie. Les raisons de s'engager et la signification personnelle de l'engagement peuvent être multiformes : l'engagement peut être à la fois vu comme un vecteur de développement personnel (confiance en soi), une possibilité de vivre en authenticité avec ses valeurs, une opportunité de prouver sa légitimité (notamment aux adultes), et être représentatif du pas vers l'autonomie et la vie active.

> *« Moi je pense l'engagement comme quelque chose d'important, ça montre aux autres aussi qu'on est capable d'être mature, qu'on peut avoir confiance en nous, après si on… enfin… (…) je pense que ça joue sur notre confiance en nous et la confiance que les autres nous accordent, en fait. »*

Une professionnelle de la jeunesse notifie le besoin d'appartenir à un groupe qui peut être satisfait par un engagement collectif. Elle met en avant le processus d'apprentissage positif des jeunes venant s'engager, qui n'ont autrement « *pas trop d'expérience collective* » et sont peu habitués à

ce qu'on leur demande leur avis. Un second professionnel occupant une fonction semblable évoque aussi un temps d'adaptation des jeunes au fonctionnement non-hiérarchique dans ces projets. Toutefois, ce temps d'adaptation aboutit à des résultats très positifs car il leur permet à terme d'accéder à une intelligence collective provenant d'une communication ouverte où tout le monde est écouté.

De plus, une jeune engagée met en avant l'importance de la participation citoyenne effective des jeunes ne se retrouvant pas dans le fonctionnement actuel et en recherche de plus de considération.

Bien que presque tou.te.s les jeunes interview.é.es sont investi.e.s dans des organisations, elles.ils voient le terme de « *l'engagement* » comme allant au-delà d'un engagement militant ou associatif : *« c'est pas forcément associatif, c'est aussi mettre nos valeurs et notre éthique en avant »* ou bien *« c'est un peu avoir des responsabilités de s'engager, là on a des choses à faire et on dépend plus de nos parents, on rentre dans la vie active quoi ».* De plus, ils.elles s'approprient le terme et cherchent des formes d'engagement qui vont au-delà du cliché des formes dites « *traditionnelles* » : *« J'avoue que, avant, pour moi, le paysage de l'engagement, de l'associatif, c'était ces personnes-là qui militaient et je ne savais pas du coup si c'était pour moi aussi. »* En identifiant les causes auxquelles ils.elles tiennent, ils.elles peuvent ainsi mettre en cohérence leurs actions avec leurs principes. En cela, ils.elles se rendent compte que tout le monde peut porter des engagements :

> *« Pour moi, ce n'était pas ça, l'engagement. Pour moi, les causes que je porte, je les porte d'une autre façon qu'en marchant dans la rue. Et du coup, pour moi, c'est vrai que c'est là que je pense que ce n'est pas impossible. Ce n'est pas inaccessible et c'est pour tous. On a tous le droit de porter des causes. On a tous le droit d'avoir nos valeurs. Je pense que ça part de là. ».*

Pour d'autres, il s'agit d'une question de se sentir légitimes :

> *« J'ai jamais été trop à l'aise avec ça, mais c'est peut-être pour ça qu'avant je n'y pensais même pas, parce que je me suis dit "*je ne suis pas légitime de faire tout ça*". Et du coup ils étaient plus -- enfin j'ai commencé à faire l'introspection et à prendre conscience de cet engagement entre guillemets. C'est surtout à titre personnel, dans ma façon de vivre, dans mes gestes de tous les jours et tout ça. Donc j'ai des causes qui sont vraiment très dominantes dans ma vie et qui sont plutôt naturelles. »*

Interrogé.e.s sur leurs connaissances des dispositifs de soutien à l'engagement, les jeunes s'avèrent largement sans réponse. Nous leur avons demandé s'ils.elles connaissaient des dispositifs de soutien à l'engagement, et les jeunes semblaient soit ne pas les connaître soit ne pas les identifier comme tels. Par contre, l'offre publique envers les jeunes s'est révélée comme cruciale pour l'engagement, qu'il s'agisse d'aides financières générales (qui influent sur la question de si

s'engager dans une activité non-rémunérée est possible), de la diversité des organisations et associations existantes auprès desquelles on peut s'engager, et surtout de politiques de mobilité, qui jouent sur la facilité de se déplacer pour un engagement.

La réception de l'offre existante, vécue comme insuffisante voire absente

Un sentiment de non-offre en partie dû à une faible communication

Les jeunes évoquent être agréablement surpris.es de découvrir qu'il y a plus d'organisations et d'événements intéressants que supposé à Redon, mais à côté desquels ils.elles passent car ils.elles ne bénéficient que de peu de communication à leur sujet. Une jeune stagiaire au sein d'une association locale agissant sur le développement du territoire explique :

> *« Alors moi j'ai plus un vécu, moi ce qui m'a aussi surprise, ici, et dans la redécouverte par ce qui se passait dans mon stage, je me suis rendue compte que je ne connaissais pas mon territoire (…) j'ai pas eu l'impression d'avoir accès à beaucoup de choses, peut-être parce que je m'y intéressais pas, mais peut être aussi... J'ai plutôt eu l'impression qu'on communiquait pas vers moi. Et donc en fait j'avais plutôt l'idée de dire :* "à Redon il se passe rien" *».*

L'enjeu de communication est potentiellement encore plus important pour les jeunes « *natif.ve.s* » de Redon, qui ne sont pas poussé.e.s à rechercher activement l'information dans un espoir de s'insérer. Cela, contrairement aux jeunes qui rejoignent le territoire en tant que jeunes adultes sans leur famille.

Une offre qui oriente par défaut vers des dispositifs professionnalisants, laissant de côté une partie des jeunes

Les jeunes rapportent une approche avant tout centrée sur l'emploi pour une insertion rapide dans le monde professionnel, et d'une injonction à suivre cette voie :

> *« Et je trouve la ML et même souvent Pôle emploi on n'est pas redirigé vers des dispositifs différents. Moi par exemple à 100% j'ai fait la prépa projet, on voit des trucs un peu similaires mais différents, j'ai jamais encore entendu quelqu'un qui a d'abord été dirigé vers ce programme que vers des trucs plus conventionnels. (…) Ça convient à certaines personnes, mais je trouve ça dommage que ce soit pas sur un pied d'égalité. »*

Les jeunes qui, pour des raisons diverses et variées, rentrent mal dans ces dispositifs centrés sur une insertion socioprofessionnelle peinent donc à trouver des dispositifs alternatifs bien soutenus qui leur permettent de trouver leur voie par un autre biais.

Pourtant, ils.elles évoquent avoir trouvé leur bonheur dans un lieu associatif qui les laisse avancer à leur rythme et les soutient dans leurs projets. Ils.elles évoquent notamment l'importance et l'enjeu de la confiance en soi et la connaissance de soi, qui se présentent comme des étapes préliminaires et nécessaires à l'engagement et à une orientation à long terme. Un des jeunes désillusionnés de l'approche des missions locales et de pôle emploi le formule ainsi :

> *« (…) je trouve ça dommage qu'ils prennent pas le temps de faire certaines choses. Parce qu'avant de savoir ce qu'on veut faire faut peut-être savoir qui on est. Et certes ça prend plus de temps mais c'est indispensable et je pense que ça marche pour des gens mais on perd plus de temps à vouloir aller vite. Là avec la prépa projet, je sais ce que je veux faire et je suis beaucoup plus à l'aise avec moi-même. »*

De plus, ce travail préliminaire semble également être une condition à l'engagement puisqu'il pousse les jeunes à réfléchir sur leurs valeurs et à se sentir légitimes dans leurs ambitions. Cette prise de recul leur permettrait ainsi de trouver des formes d'engagement adaptées aux causes qui leur tiennent à cœur et compatibles avec leur caractère. D'autres jeunes évoquent des ambitions non-réalisables dans le territoire (études supérieures par exemple), un handicap, ou des difficultés telles une phobie scolaire qui contribuent à ce qu'ils.elles se sentent plus à l'aise dans des dispositifs plus flexibles. Il convient à cet endroit de renvoyer à la relation conflictuelle entre la ML et les autres associations décrite dans la section I qui est sans doute partiellement responsable d'un fonctionnement binaire qui ne permet pas d'approches mixtes ou plus souples.

<u>Une jeunesse vivant mal le regard négatif porté sur elle</u>

La grande majorité des jeunes interviewé.e.s a évoqué peiner à pouvoir s'établir de manière positive dans le regard des générations précédentes. Ils.elles évoquent notamment le sentiment de ne pas être pris.es au sérieux et l'existence de nombreux *a priori* très négatifs sur les regroupements des jeunes, voire la jeunesse en tant que telle. Ainsi, M., jeune lycéenne en filière professionnelle et engagée dans une association, estime : *« en tant que jeunes dans des associations, on est pas forcément pris au sérieux ! »*.

Les jeunes engagé.e.s dans les associations dès leur adolescence rapportent des difficultés à être pris au sérieux avant d'atteindre la majorité (p.ex. des soucis de la part des partenaires qui se demandent si les jeunes réussiront à tenir leurs engagements, etc.), défi qui peut être mitigé par le parrainage à travers une structure telle qu'un centre social.

Certain.e.s évoquent le poids des stéréotypes négatifs sur les jeunes et les espaces de loisirs ou de rencontre des jeunes, tant dans les discours politiques que dans la vie :

> *« Moi le mot que je mettrai dessus c'est le fait de se sentir écartée carrément de la chose (…) je pense d'ailleurs que si y'a plein de jeunes qui sont paumés, qui tombent dans la violence, la drogue tout ça c'est justement parce que y'a pas assez de lieu pour ces jeunes pour qu'ils se retrouvent et pour qu'ils se construisent dans autre chose en fait et parce que ces gens qui ont le cliché des jeunes de*

drogue, de violence, de sexe, de bla bla, et bah ils sont... ils sont pas là dans la vie de ces jeunes-là en fait ! »

Ce regard peut décourager de l'engagement, ainsi qu'influer sur le bien-être des jeunes sur le territoire, et un souhait éventuel d'en partir.

Les professionnel.le.s de la jeunesse confirment généralement cette impression : ainsi, un jeune évoque le poids du conflit intergénérationnel marqué par une forte méfiance du voisinage. En effet, les voisins du lieu d'accueil de jeunes ont appelé la police à plusieurs reprises, parfois sans raison avérée. La situation apparaît exacerbée par le fait que des rencontres avec le voisinage n'ont pas été possibles durant la pandémie.

Parfois les lieux investis par les associations de jeunesse ne sont pas forcément propices à contrer les *a priori* négatifs, comme le montre l'exemple d'un lieu institué dans un ancien PMU.

Pourtant, jeunes comme professionnel.le.s affirment l'importance de disposer de ces espaces de rencontre et de développement personnel qui permettent aux jeunes de développer un sentiment d'appartenance et de se sentir légitimes dans leur construction et recherche. Comme le dit une jeune, *« c'est rare en fait de trouver un endroit où on peut tous être (…) entre jeunes, où on peut être posé tranquille sans préjugé ».*

<u>Une dimension genrée de la visibilité dans l'espace public</u>

Une dimension genrée se remarque notamment dans les associations sportives (taux de participation plus élevé des garçons, surtout à partir de 14 ans). Bien que les garçons soient plus nombreux dans les activités, des filles quant à elles sont plus présentes dans les commissions jeunes. L'association interviewée dit faire des efforts, mais mobilise des stratégies qui ne permettent pas de traiter le problème en profondeur. Dans d'autres endroits, tels que l'espace jeunes, la dimension genrée peut aussi relever d'une autocensure des filles :

« c'est un espace qui existait déjà quand mon grand frère était au lycée à Redon, y a genre 15 ans et lui il y allait parce que c'était un mec mais c'était pas très safe. Entre les mecs qui ramenaient des couteaux » / « personne disait rien et du coup c'est pas safe, ça fait pas envie, et comme y a trop de mecs les meufs y vont pas. »

Une difficulté à accéder aux associations traditionnellement plus accessibles dans les centres urbains tels que les associations LGBTI+, importantes pour la construction d'identité des jeunes personnes LGBTI+, qui ne réussissent pas d'accéder à une offre d'accompagnement et de conseil adaptée et se voient contraintes de chercher des conseils sur internet, se fait également sentir et pose question sur l'éventuelle possibilité d'établir des coopérations avec des associations p.ex. Rennaises, d'établir des permanences dans les communes plus rurales de l'Ille-et-Vilaine.

Les principaux freins et leviers à l'engagement

Quant aux soutiens à l'engagement, les jeunes rapportent des sources d'appui ou d'inspirations différentes qui varient de la famille aux amis ou bien aux associations. Il y a également une jeune qui rapporte une certaine opposition de ses parents et que la possibilité même de s'engager comme elle le veut existe grâce à Internet, les parents s'opposant à des manifestations mais ne pouvant « *rien faire* » si l'enfant signe des pétitions en ligne.

Interrogé.e.s quant aux freins qui peuvent les faire hésiter face à l'idée de s'engager, les jeunes évoquent plusieurs éléments différents :

- tout d'abord, la difficulté de gérer un engagement demandant du temps et de l'énergie en plus de l'emploi de temps potentiellement déjà chargé de lycéen.ne (ou autre) revient à plusieurs reprises. De plus, une peur initiale liée à la croyance qu'un engagement reviendrait toujours à s'engager de manière très intense et pour beaucoup d'heures sans savoir si l'on va y arriver est mentionnée, ce qui peut rebuter les jeunes à se lancer. Le regard négatif porté sur la jeunesse peut aussi décourager : *« Il y a aussi le regard des autres qui peut être compliqué, parce qu'à notre âge on est souvent jugé finalement ».*

Comprendre les freins principaux à l'engagement semble particulièrement intéressant dans la mesure où agir dessus peut représenter des leviers d'action. Par exemple, le sujet du transport, omniprésent, souvent souligné dans ses manques :

> *« Et déjà, même au niveau de l'isolement, c'est l'accessibilité avec les transports, à part les transports scolaires (…), je suis obligée de demander à mes parents parce que j'ai pas le permis, et même là si j'avais le permis par exemple, je suis en arrêt maladie, je peux pas bouger le bras euh... y'a pas de bus pour nous emmener... faut faire une demande pour avoir une carte mais faut passer par la Mission locale et... mais admettons t'es pas à la Mission locale, tu fais comment pour te déplacer si t'as pas de véhicule, en fait ? Et même si t'as pas envie d'utiliser ton véhicule parce que c'est plus propre d'utiliser les transports en commun, en fait y'en a même pas. ».*

Par ailleurs, les actions prises relativement à ces freins principaux sont souvent très appréciées par les jeunes, telles que l'existence d'éventuelles aides au permis, dont les jeunes prennent souvent rapidement connaissance grâce à leurs pairs et qui les intéressent (comme démontré par le fait qu'ils.elles en sont informé.e.s de l'existence ou non de tels dispositifs même sur d'autres villes).

Conclusion

Même si les deux territoires qui font l'objet de notre analyse semblent présenter des similitudes, notamment de par leur caractère rural, il s'avère que les politiques jeunesse et les dispositifs locaux d'engagement mis en place à destination de la jeunesse n'ont pas la même envergure. En effet, les différents acteurs publics et associatifs de ces deux territoires ne se sont pas saisis de la question de la participation et de l'engagement de la jeunesse de la même manière.

Si, ces dernières années, le territoire de Vitré Communauté tend à proposer une offre publique fournie à destination de la jeunesse et recense un nombre important d'associations de jeunes ou à destination de la jeunesse, le constat ne semble pas être le même pour le territoire de Redon Agglomération. Dans ce territoire, nombre de dispositifs reposent essentiellement sur le tissu associatif local, palliant une offre publique quasi-inexistante. En témoigne la disparition du PIJ de l'agglomération de Redon en 2010, alors que ce service apparaît moteur de la politique jeunesse de Vitré Communauté.

Malgré ces différences dans l'offre, les professionnel.le.s de ces deux territoires partagent la volonté de développer « *l'aller vers* » notamment *via* la mise en place d'actions « *hors les murs* » afin d'atteindre le maximum de jeunes, ceci dans le but de permettre à ces professionnel.le.s d'adapter leurs pratiques aux besoins des jeunes. De même, nombre de ces actions s'inscrivent dans une dynamique partenariale. Elles sont ainsi portées conjointement entre les différentes structures associatives et/ou publiques des territoires.

Par ailleurs, si les dispositifs d'engagement et de participation des jeunes existants dans les deux territoires répondent à des objectifs similaires (favoriser les initiatives de la jeunesse, l'insertion dans la société, l'esprit citoyen et la responsabilité), des distinctions existent. En effet, les associations présentes dans l'agglomération de Redon, de par leur caractère innovateur, mettent un fort accent sur le développement personnel des jeunes accompagné.e.s. À Vitré Communauté, le soutien accordé aux jeunes semble davantage centré sur les aspects pratiques de l'insertion socio-professionnelle.

Pour les jeunes, l'engagement et la participation semblent se concevoir à travers le prisme des différents dispositifs présents dans leur territoire. Ainsi, à Vitré Communauté, les questions de l'orientation et de l'accompagnement autour de projets concentrent les attentes principales des jeunes. Les jeunes de l'agglomération de Redon, quant à elles.eux, attendent davantage de prise en compte de leur parole par les acteurs qui les entourent ainsi qu'une meilleure considération de leur participation citoyenne.

L'enjeu de la communication et de l'information est également ressorti des différents discours des jeunes et des professionnel.le.s. Si certains jeunes ne se saisissent pas des dispositifs existants, bien souvent ce non-recours s'explique en premier lieu par une non-connaissance de l'offre.

D’autant plus que certains jeunes apparaissent échapper aux canaux d’information utilisés par les professionnels de la jeunesse. Chez les jeunes que nous avons interrogé.e.s, cela peut notamment se traduire par une impression que cette offre est inexistante dans les territoires.

Enfin, la crise sanitaire a également engendré des besoins particuliers pour les jeunes et accentué la nécessité de vigilance des professionnels envers les jeunes. En effet, les différents confinements et mesures de restrictions sociales ont isolé les jeunes par rapport aux différentes structures qui les accompagnent, brisé certains liens sociaux et remis en cause nombre de leurs projets. De même, cette période a affecté la disponibilité mentale des jeunes et engendré un besoin de porter une attention particulière à leur santé mentale. Il y a donc un important enjeu pour les différentes structures de pouvoir accompagner les jeunes particulièrement affectés.

Recommandations

Partie A : recommandations communes aux deux territoires

Développer l'offre de mobilité dans les territoires

- Effectuer des ramassages afin de relier les espaces jeunesse
- Développer l'offre et l'accessibilité aux vélos avec le développement des pistes cyclables ; proposer des aides financières à l'achat et/ou la réparation de vélos pour les jeunes
- Développer les offres financières pour le passage du permis (permis B, BSR)

Assurer une meilleure communication sur l'offre locale et nationale

- Passer par les établissements scolaires pour informer les jeunes des dispositifs de participation et d'engagement, mais également des différentes associations présentes sur le territoire
- Développer les affichages d'information dans les lieux publics (transports, supermarchés, etc.) pour atteindre un public large, notamment les jeunes déscolarisés
- Développer la communication autour des réseaux sociaux

Promouvoir les rencontres intergénérationnelles

- Proposer des activités en commun pour relancer la communication entre les générations et lutter contre l'isolement des plus jeunes et des plus âgés
- Soutenir le travail de médiation auprès des publics

Étendre le dispositif engagement citoyen pour plus de lycées, tout en assurant la qualité du dispositif

- Promouvoir le travail avec des structures accueillantes afin de conserver une idée de découverte de l'engagement et de la participation

Développer des politiques de jeunesse allant au-delà des politiques de l'emploi de l'insertion professionnelle

Rendre davantage accessible l'inscription aux activités sportives et culturelles

- Prendre compte des inégalités économiques afin de rendre accessibles les activités sportives et culturelles aux jeunes (mise en place d'un barème social)

Partie B : recommandations spécifiques au territoire de Vitré Communauté

Développer l'offre de mobilité à Vitré

- Effectuer des ramassages avec une ligne de bus le mercredi pour permettre l'accès à l'espace jeunes
- Développer l'offre et l'accessibilité aux vélos avec le développement des pistes cyclables sécurisées, notamment pour relier les communes peu desservies par les transports en commun

Développer la transmission interne au sein des associations

- Permettre la transmission entre les générations de professionnels afin que les associations les plus anciennes se renouvellent plus facilement, cela pour favoriser un engagement aux moindres clivages

Développer les espaces et les temps d'accompagnement pour favoriser les initiatives jeunesse

- Offrir les ressources et les connaissances nécessaires à la conduite de projets
- Intensifier le processus de sensibilisation à l'engagement et à la participation

Partie C : recommandations spécifiques au territoire de Redon Agglomération

Développer l'offre de mobilité à Redon

- Création de lignes de bus en interne du territoire et de ses alentours

Améliorer la communication à Redon

- Faciliter un discours positif sur la jeunesse, en relayant des projets réalisés par des associations dans la presse locale

Politique d'agglomération

- Identifier s'il est réaliste qu'un professionnel se saisisse des actions autour de la jeunesse au sein de l'agglomération

Politique de la ville

- S'assurer de la mise en œuvre du Projet Éducatif Local (PEL) : favoriser une action continue au-delà de l'élaboration du programme
- Création d'un conseil de développement local de jeunes intégré au conseil existant

Développer la coopération entre les acteurs jeunesse du territoire et des grands centres urbains de proximité

- Instaurer des coopérations entre des lieux accueillants redonnais tels que le Tiers Lieu avec des associations traditionnellement plus présentes dans les grands centres urbains, telles que des associations LGBTI+ rennaises (p.ex. permanences mensuelles)
- Travailler sur le décloisonnement et la réparation des relations fragiles entre la Mission locale et les autres acteurs dans le réseau partenarial

Aborder les questions de jeunesse autrement qu'au travers du prisme de l'emploi et pérenniser des financements pour dispositifs associatifs innovants

- Soutenir les espaces jeunes et les associations moins axées sur l'emploi en tant qu'espaces vitaux de développement personnel et de construction de projet (p.ex. programme 100% transition de l'association Osons Ici et Maintenant)
- Comprendre les tensions actuelles et ensuite améliorer les liens entre Mission locale et les autres partenaires dans la visée de construire des dispositifs plus souples (moins binaires)

Alléger des contraintes bureaucratiques pour certains projets participatifs

- Mettre de côté une enveloppe financière modeste prédéfinie ou soumettre certains projets de structures à une procédure accélérée, notamment pour les projets participatifs (que les

jeunes, qui ne restent en moyenne que 6-8 mois, veulent mettre en œuvre) afin d'assurer la possibilité de les réaliser avant le départ desdits jeunes

2nde partie



Participation et engagement : les nouveaux paradigmes des politiques de jeunesse

Engagement et participation au cœur des discours institutionnels

L'article premier du Décret n° 2020-1043 du 14 août 2020 indique que :

> « *Mme Sarah EL HAIRY, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la jeunesse et de l'engagement, connaît de toutes les affaires en matière de jeunesse et d'engagement, que lui confie le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Elle veille en particulier au développement de l'engagement civique et prépare, en lien avec les autres ministres intéressés, la mise en œuvre du service national universel* ».

Malgré les très fréquents changements d'appellations que porte le secteur de la jeunesse dans les organisations gouvernementales françaises depuis sa première apparition en juin 1946, il semble que ce soit la première fois que "*jeunesse*" et "*engagement*" soient ainsi liés.

La recomposition administrative des services de l'État, rattachant (une nouvelle fois) les services territoriaux chargés de la jeunesse et des sports à l'Éducation nationale, ce sont des DRAJES et des SDJES qui sont mis en place depuis janvier 2021 dans les régions et départements. Ainsi, aux traditionnels sigles JEP (jeunesse et éducation populaire) ou JS (jeunesse et sports), l'organisation politique gouvernementale substitue désormais l'acronyme JES signifiant jeunesse, engagement et sport.

Une lecture rapide peut faire penser que ce n'est qu'en référence à la mise en œuvre du service national universel (SNU), que cette référence à l'engagement est ainsi officialisée. Nul doute que ce dispositif cher au président Macron n'y est pas étranger, comme le montre le texte du décret. Pour autant, on ne saurait réduire l'engagement au SNU.

Le document de politique transversale accompagnant le projet de loi de finances 2020 précise ainsi que :

> « l'*engagement des jeunes en faveur de l'intérêt général constitue une richesse et joue un rôle fondamental qu'il importe de soutenir et de reconnaître. En 2018, un tiers des jeunes sont adhérents d'une association et un tiers sont bénévoles. Le sport (37 %), la culture et les loisirs (20 %) ainsi que le domaine de la jeunesse et de l'éducation (16 %) sont les domaines d'implication privilégiés par les jeunes. 30 % des jeunes de 18 à 30 ans sont prêts à donner de leur temps au service d'activités bénévoles.*

> *Cet investissement est un vecteur de citoyenneté fort et favorise le vivre-ensemble. Il permet également d'acquérir de nombreuses compétences, qui sont de mieux en mieux reconnues et valorisées (notamment au sein des établissements d'enseignement supérieur). Outre l'engagement bénévole, l'engagement des jeunes dans le cadre d'activités volontaires se développe également. Ainsi en 2018, 140 265 jeunes ont réalisé une mission d'engagement de service civique* ».

Plus loin dans le document, on peut également lire :

> « *Le Gouvernement désire favoriser et valoriser toutes les formes d'engagement des jeunes car elles témoignent de leur citoyenneté, de leur volonté de servir l'intérêt général et de leur attachement aux valeurs de la République. Il s'agit de promouvoir une véritable culture de l'engagement » .*

L'engagement s'impose donc comme un axe structurant des politiques de jeunesse. Il n'est ainsi pas étonnant que lorsque nous avons débattu avec les signataires du protocole jeunesse d'Ile-et-Vilaine (composé de la CAF, du Conseil départemental et du SDJES) pour orienter le travail des étudiants du master ENJEU de l'EHESP (qui compose la première partie de ce rapport), la question de l'engagement (avec celle de la participation) se soit imposée. L'orientation donnée par le gouvernement et le ministère chargé de la jeunesse sert en quelque sorte de boussole à l'ensemble des politiques de jeunesse tant nationales que territoriales.

Bien qu'inscrite officiellement dans le titre et les objectifs ministériels, la question de l'engagement des jeunes n'apparaît pas en 2020, étant, depuis plusieurs années déjà, au cœur d'une réflexion. Sans remonter trop loin, en juin 2015, un rapport de France Stratégie intitulé « *Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes* » émettait 25 propositions après le constat suivant :

> « l'*engagement des jeunes a fait l'objet d'une action publique aux niveaux national et européen. Inscrite dans le cadre plus global de la politique de la jeunesse, cette action vise fondamentalement à améliorer l'autonomie et l'insertion sociale des jeunes, y compris par leur participation à la vie de la cité. Toutefois, si le soutien à l'engagement revêt un rôle central dans la construction de la politique de jeunesse, il demeure parcellaire, inachevé et insatisfaisant au regard des attentes exprimées par les jeunes, dans un contexte de fragilisation du lien social qu'ils ressentent fortement* [alors même que les jeunes] *font montre d'une culture et de pratiques de l'engagement sans cesse renouvelées, qui se manifestent sous des formes très variées. Leur engagement regroupe des réalités et modalités diffuses, qui ne sont pas nécessairement institutionnalisées ou (re)connues ».*

Ainsi, comme le montrent Valérie Becquet et Paolo Stuppia, le discours tenu par les institutions sur l'engagement des jeunes relève à la fois d'une volonté de leur participation et d'une conception même de la jeunesse :

> *« L'engagement des jeunes est depuis longtemps un objet de discours. Énoncés dans des contextes différents par des institutions tant internationales que locales, les discours se réfèrent avant tout à la participation ou à la citoyenneté active dont ils pointent à la fois les défaillances et la nécessité. Qu'il s'agisse des rapports des institutions parlementaires, des commissions dédiées, des think tanks privés, des «* livres *» issus de consultations plus larges, de textes programmatiques comme les résolutions et les recommandations européennes ou encore de textes législatifs et réglementaires nationaux, les nombreux écrits produits sur cette question s'accompagnent de prescriptions quant aux actions à mener ou de la création de dispositifs traduisant les orientations défendues.*
>
> *Ainsi aux différents échelons territoriaux – international avec l'ONU et l'UNESCO, européen avec la Commission européenne et le Conseil de l'Europe, national et infra-national –, des discours existent et contribuent à définir les contours d'une norme de participation. Elle repose sur des représentations de la jeunesse, des constats sur ses pratiques et des attentes sur son rôle politique au sein de la société qu'il est relativement aisé de repérer à la lecture des documents produits »*[23].

Dans cette seconde partie de notre étude, nous allons donc nous attacher à interroger cette double dimension contenue dans les discours et les dispositifs de politique publique dédiée à la jeunesse. Dans un premier temps, nous nous attacherons aux liens qui semblent unir les notions d'"*engagement*" et de "*participation*" : si les deux termes ne se recoupent pas réellement, ils apparaissent fortement liés dans les approches institutionnelles, en particulier au travers de la formation de "*futurs citoyens*" engagés, participant activement à la vie sociale et collective. Une telle approche est révélatrice d'une conception de la jeunesse, de sa place dans la société, des modes d'implication qui lui sont proposés : cette dimension fera l'objet d'un second temps d'étude de cette partie de notre travail.

---

23 Becquet, Valérie et Paolo Stuppia. « Des institutions qui parlent d'engagement », , *Géopolitique de la jeunesse. Engagement et (dé)mobilisations*, sous la direction de Becquet Valérie, Stuppia Paolo. Le Cavalier Bleu, 2021, pp. 109-125.

Engagement et participation

En 1998, sous le titre "*Participer disent-ils !",* Bernard Bier interrogeait le fait que les jeunes soient « *sujets (acteurs) ou objets de politique, de dispositifs* » les concernant[24]. Le travail cherchait déjà à étudier les "*injonctions*" à la participation des jeunes dans les politiques publiques de jeunesse. La chose n'est donc pas nouvelle (et nous pourrions remonter bien plus loin pour en trouver d'autres traces).

Il s'agit en effet d'inviter, d'inciter, voire d'enjoindre les jeunes à « *prendre part activement à quelque chose* », mais aussi d'« *avoir part à quelque chose* ».[25] La participation est pensée comme une manière d'avoir et de prendre sa place dans la société, elle est à la fois l'action de participer et son résultat. Et qui dit participation dit également « *engagement personnel en tant que membre du groupe pour coopérer et faire progresser d'une part le fonctionnement du groupe comme tel, d'autre part la réalisation de sa tâche et de ses objectifs* »[26]. L'engagement étant lui-même une « *participation active, par une option conforme à ses convictions profondes, à la vie sociale, politique, religieuse ou intellectuelle de son temps* ».

Vision tautologique : engagement et participation signifieraient-ils la même chose ? Si les deux termes sont proches, on peut cependant percevoir des nuances dans leurs usages. Dans la revue Agora, Geoffrey Pleyers, dans son article "*Comprendre l'engagement des jeunes*" faisait référence au travail de Bernard Roudet sur ce sujet :

> « *Bernard Roudet terminait son dernier article par une ouverture sur une "*recomposition du lien politique et des formes d'engagement, qui indiquerait moins un recul de la participation juvénile qu'un renouveau des formes et du sens de cette implication dans le contexte de régimes démocratiques marqués par la défiance" *(Roudet, 2014, p. 94). Au cours des trois décennies précédentes, il avait analysé la montée en force de modalités de l'engagement "*plus actives mais moins militantes"*, "*centrées avant tout sur l'épanouissement personnel [en quoi] elles témoignent d'un mode d'être dans la société marqué par un renforcement de l'individualisation" *» (Roudet, Tchernia, 2001, p. 150)* [27]

Ce passage (couplé aux définitions précédentes) laisse entrevoir que l'engagement est davantage "*militant*" que la participation. Pour individuel qu'il soit devenu, l'engagement implique une adhésion à des valeurs.

---

24 Bier, Bernard, *Participer, disent-ils !*, ministère de la Jeunesse et des Sports, DJVA, Mission évaluation recherche, Paris, 1998, 166 p.

25 https://www.cnrtl.fr/definition/participer

26 https://www.cnrtl.fr/definition/participation

27 Pleyers, Geoffrey. Comprendre l'engagement des jeunes. In Agora : débats/jeunesses, Vol. 73, no.73, p.48-59 (2016) http://hdl.handle.net/2078.1/181899 -- DOI : 10.3917/agora.073.0049

"Chaque génération est en mesure de trouver sa place et son engagement sartrien, selon lequel un homme n'est un vrai homme que lorsqu'il est vraiment engagé et qu'il se sent responsable."

Stéphane Hessel -1917-2013 - Engagez-vous !, 2011

Ainsi l'"*âge d'or*" (sous réserve qu'il existe) de l'engagement des jeunes apparaît comme étant la période de mai 1968. Il est politique. Depuis, une "*dépolitisation*" a conduit à une jeunesse moins engagée, puis moins participante, c'est-à-dire moins votante : le taux d'abstention des jeunes aux élections n'ayant été qu'en diminuant scrutins après scrutins.

Précédemment, la participation à la cause commune passait par la défense de la patrie et l'engagement militaire. Celui-ci a progressivement perdu son sens collectif pour devenir un rite d'intégration – pour les garçons- dans la vie adulte avant d'être supprimé, considérant qu'il n'avait plus d'utilité, mais semblait constituer pour beaucoup de jeunes, un "*temps perdu*".

Dans une autre approche, complémentaire, l'engagement des jeunes serait rendu (de nouveau) possible grâce à des dispositifs de participation. On peut ainsi se référer aux conseils municipaux d'enfants et de jeunes, initiative des élus pour associer des enfants et des jeunes à la politique municipale les concernant. Si elle peut apparaître comme une démarche de formation civique, elle vise également l'éducation citoyenne, valorisant l'implication individuelle au service du collectif : les jeunes élus ou délégués sont des représentants de leur génération, des autres jeunes de leur âge et sont donc censés intervenir et proposer au nom de l'ensemble de leurs congénères. Issus d'une implication des enfants en école primaire, ces dispositifs se sont étendus à des jeunes et parfois à des jeunes adultes (majeurs) dans des conseils départementaux, régionaux et même dans un conseil national de la Jeunesse, s'inspirant, tout en allant pas jusqu'à leur donner le même poids, de modèles étrangers (Québec, Luxembourg…).

Sans parler ni d'engagement ni de participation dans leur titre, les contrats LASER (contrats locaux d'animation, de sports, d'expression et de responsabilité) mis en place par le ministère de la Jeunesse et des Sports au cours de l'année 1995, suite à la consultation nationale des jeunes menée en 1994[28] envisageaient la place accrue des jeunes à la définition des actions mises pour eux et avec eux. Paradoxalement, les contrats avec les collectivités territoriales depuis (PEDT, plan mercredi…) n'ont pas conservé ce volet de l'implication des enfants et des jeunes à la définition des projets, à la construction des actions, à la prise de responsabilité directe, alors même que le contexte de réflexion plus global sur la citoyenneté se développe et que la question de la participation interroge l'évolution de la démocratie. Ainsi dans sa « *Lettre aux Français* » annonçant sa candidature à la présidence de la République, Emmanuel Macron évoque *"une citoyenneté, qui ne repose pas seulement sur des droits, mais sur des devoirs et un engagement de chaque jour"* et annonce vouloir encourager *« l'engagement avec une ambition simple : former*

28 https://www.senat.fr/rap/a96-087-9/a96-087-97.html

non pas seulement des individus et des consommateurs, mais des citoyens. Faire des républicains ».

Le service national universel est un des dispositifs qui vise à répondre à ces objectifs. Bien qu'encore récent et loin d'être généralisé, il mériterait une étude à lui seul.

> « *Un des objectifs du SNU est de permettre aux jeunes de comprendre comment ils peuvent s'engager pour la collectivité ; et, je suis sûr qu'il permettra de susciter énormément de vocations pour le service civique, comme pour les autres formes d'engagements que sont les réserves des corps en uniforme ou le bénévolat »,*

affirmait Gabriel Attal en 2019[29] qui donnait trois objectifs aux politiques de jeunesse dont il avait la charge en tant que secrétaire d'État :

> « *émancipation, autonomie et engagement. Émancipation et autonomie parce que chacune et chacun doit avoir la maîtrise de son destin. Engagement parce que nous devons, en même temps, permettre à chacun d'agir pour la collectivité nationale* ».

Dans une étude sur le caractère néolibéral du SNU[30], Paul Chauvin-Madeira suggère une opposition entre la volonté, dans un souci collectif, « *d'inculquer aux jeunes le* "sens du devoir" *et la nécessité de « montrer* l'"utilité immédiate" *du service, la* "valeur ajoutée" *qu'il offre aux jeunes* ». Pour l'auteur, celle-ci se trouve dans la possibilité individuelle « *de profiter du SNU pour faire le point sur leur orientation professionnelle et y acquérir des compétences utiles pour leur future insertion sur le marché du travail* ». Il y voit l'opposition entre l'intérêt « *des trajectoires individuelles* » et celui de l'intérêt général.

De manière (peut-être) plus pragmatique, on peut certainement aussi en déduire une sorte de complémentarité ou tout au moins de double axe qui gouverne depuis plusieurs années maintenant les politiques de jeunesse et dont la participation et l'engagement rendent compte. D'une part, il s'agit de travailler à la cohésion nationale en renforçant les aspects structurant d'une éducation à la citoyenneté. De l'autre, le souci est d'éviter une fracture sociale et économique en permettant aux jeunes eux-mêmes d'être les acteurs de leur insertion sociétale et économique.

Avant de développer davantage ces deux axes largement illustrés par les études de terrain de la première partie de ce travail, il convient de préciser que cette double articulation, plus que d'opposer individualisme et intérêt collectif, peut se rapprocher de la notion d'"*individuation*" que nous avons déjà développée dans un travail précédent[31] dans lequel nous écrivions que contrairement à l'individualiste, l'individuation « *ne tend pas à extraire l'individu du collectif, mais à le faire apparaître dans une individualité*, *c'est-à-dire dans sa singularité au sein d'un ou de*

29 Attal, Gabriel. « L'année de l'engagement », *L'ENA hors les murs*, vol. 496, no. 4, 2019, pp. 20-21.

30 Chauvin-Madeira, Paul. « L'esprit néolibéral du Service national universel », *Quaderni*, vol. 103, no. 2, 2021, pp. 105-118.

31 Adam, Denis, Le syndicalisme au tournant du XIXe siècle, Centre Henri Aigueprse – UNSA Education / IRES, mars 2021, pages 37-38

groupes. L'individuation postule une dynamique qui lie l'individu et son environnement » et nous citions Gilles Monceau qui précise qu' *« elle inscrit le devenir individuel dans un dev*enir social *(dans le cas de l'être humain). L'individuation n'est donc pas un processus* "individualiste" *au sens où il y aurait séparation ou affranchissement de l'individu par rapport au milieu. Bien au contraire, le milieu (naturel, social) est comme intégré à l'individu dont le devenir reste chargé de divers possibles, toujours inachevé.*[32] »

Si cette double dimension (individuelle et collective) coexiste, force est de constater que les politiques publiques ont tendance à les séparer, ou tout au moins à privilégier l'une ou l'autre tant dans les objectifs poursuivis que dans les actions mises en œuvre. Il est ainsi possible de distinguer une approche de la participation et de l'engagement davantage tournée vers la dimension citoyenne, alors qu'une autre investit le champ de l'insertion.

Engagement et participation : supports de citoyenneté

« "*Ici on s'honore du titre de citoyen et on se tutoie !*", proclamait-on sous la Révolution française, rappelle Anicet Le Pors[33] dans l'introduction du "Que sais-je ?" qu'il consacre à la citoyenneté, avant de préciser que celle-ci est « *articulée autour du triptyque valeurs-exercice-dynamique* [étant] *le produit de contradictions et de réglementations, de conflits et de consensus, de valeurs partagées et de confrontations d'idées ».*

Si la citoyenneté renvoie au citoyen (*civis* en latin), c'est-à-dire à celui qui a droit de cité, elle est à la fois le statut juridique qui permet à *« un individu d'être reconnu comme membre d'une société, d'une cité dans l'Antiquité, ou d'un État aujourd'hui, et de participer à la vie politique »*[34] en lui donnant accès à l'ensemble des droits politiques, mais elle *est « également l'une des composantes du lien social, notamment par l'égalité des droits qui lui est associée ».*

La citoyenneté des jeunes se pose donc dans cette double dimension. Du point de vue juridique, elle relève un accès progressif aux droits citoyens dont celui de voter à partir de 18 ans. Mais bien avant cet âge, il s'agit d'inscrire les jeunes dans un lien social, générationnel et intergénérationnel. Une littérature abondante accompagne donc cette entrée progressive (de citoyens en devenir) par la notion d'éducation ou de formation citoyenne pour laquelle Valérie Becquet identifie huit principaux instruments, dont 4 identifiés comme des actes de participation :

32 L'individualisation contre l'individuation ? Gilles Monceau, Maître de conférences en sciences de l'Éducation CIRCEFT, université Paris VIII - Diversité n° 157, été 2009 Seul et ensemble

33 Le Pors, Anicet. « Introduction », Anicet Le Pors éd., *La citoyenneté.* Presses Universitaires de France, 2011, pp. 3-10.

34 https://www.toupie.org/Dictionnaire/Citoyennete.htm

- l'éducation à la citoyenneté ;

- les outils juridiques ;

- la participation à la collectivité nationale ;

- la participation aux structures institutionnelles ;

- la participation à la société civile ;

- la participation aux partis politiques ;

- la mobilité ;

- la reconnaissance des pratiques (Becquet, 2012).

Pour l'analyse, il est possible de distinguer ainsi des outils susceptibles de développer a priori une citoyenneté juridique, une citoyenneté civile ou une citoyenneté politique. *« La citoyenneté juridique [est] centrée sur les droits et les devoirs, la citoyenneté politique centrée sur la participation aux décisions et la citoyenneté civile centrée sur la participation aux organisations et les initiatives individuelles*[35] *».*

Ainsi favoriser la participation des jeunes vise à

> *« affermir à la fois l'intégration des jeunes et la cohésion sociale en instaurant des politiques d'incitation à la citoyenneté (Loncle, 2008 ; Bier, 2010). Si l'acception juridique de la citoyenneté, limitée à l'exercice des droits et devoirs politiques, exclut les mineurs, l'élargissement de la notion de citoyenneté comme participation à la vie de la cité (Bier, 2010) permet de considérer les jeunes, y compris mineurs, comme sujets de droits et de devoirs. De fait, cette appréhension des mineurs s'est diffusée grâce à la Convention internationale des droits de l'enfant ratifiée par la France en 1990, et, dans la sphère scolaire, avec les droits d'association et de réunion octroyés aux lycéens en 1991 et avec la révision des règlements intérieurs des établissements scolaires en 2000 (Merle, 2005).*

35 Becquet, Valérie, 2012, opus déjà cité page 177

Dans cette perspective élargie de la participation et de la citoyenneté, l'information et la connaissance de leurs droits par les jeunes sont envisagées comme vecteurs de participation par les autorités et le réseau Information jeunesse en est un levier »[36], précise Isabelle Danic. Elle ajoute que si *« la participation des jeunes à la vie de la cité est souvent décrite comme insuffisante du fait de leur faible mobilisation aux élections et de leur engagement réduit dans les partis politiques et les syndicats, le point de vue change si la participation est redéfinie dans un sens plus large d'implication et de décision dans les affaires qui concernent leur existence et leur société (Loncle, 2003 ; Muxel, 2010) ».*

L'engagement et la participation démocratique des jeunes.

Introduction du rapport du CESE du 9 mars 2022[37]

« *Alors que 2022 est une année marquée par des échéances électorales majeures, la présente saisine du Premier ministre s'inscrit dans le constat d'un désintérêt des jeunes générations pour les urnes. Après un taux d'abstention record aux élections régionales et départementales de juin 2021, en particulier chez les 18-24 ans, le lien entre les jeunes, les institutions et les représentants semble profondément distendu.*

Pour autant, dès les premières auditions et à la lecture des premières données, un constat s'est vite imposé : les jeunes générations ne sont ni moins engagées ni moins intéressées par la politique que leurs aînées. Cet engagement se manifeste de différentes manières, mais moins ou trop peu dans les urnes, ce qui questionne la santé de notre système démocratique et sa capacité à s'adapter aux évolutions générationnelles. Pour analyser pertinemment l'abstention des jeunes en France, et mesurer la nature du phénomène, la commission a souhaité recueillir des éléments de comparaison internationale à la fois sur l'abstention mais aussi, voire surtout, sur les causes de celle-ci. À cet égard, et comme il était attendu par le Premier ministre dans sa lettre de saisine, une attention particulière a été portée aux politiques publiques adressées aux jeunes, au degré de confiance réciproque entre les jeunes et les pouvoirs publics et ses conséquences sur l'adhésion au système démocratique. Il convient de rappeler que la France est une démocratie, une forme de société avec des règles communes et des lois collectivement délibérées, ayant une activité civique continue (vote, liberté de la presse, d'association, syndicale, d'opinion…). Notre système démocratique est également une République, donnant des droits et devoirs à l'ensemble de ses citoyens et définissant le cadre collectif. Comprendre les causes de l'abstention électorale des jeunes nécessite de s'intéresser à leur degré d'intégration au sein de la société, à la place qui leur est faite au sein du système démocratique et à la manière dont les pouvoirs publics et les acteurs politiques les considèrent. C'est donc aussi s'intéresser à la manière dont les institutions de la Ve République, héritières des républiques précédentes, ont été en mesure d'embrasser, ou non, les évolutions sociétales. Les attentes des plus jeunes générations semblent aujourd'hui en décalage avec l'offre et le fonctionnement du système démocratique, altérant ainsi le rapport qu'elles entretiennent avec la politique.

36 Danic, Isabelle. « L'Information jeunesse : une socialisation citoyenne pour tous les jeunes ? », *Agora débats/jeunesses*, vol. 81, no. 1, 2019, pp. 27-44.

37 L'ensemble de l'avis a été adopté par 137 voix pour, 0 contre et 23 abstentions.

Ces attentes sont multiples et multiformes, à l'image des jeunes eux-mêmes. S'ils ont le point commun d'être dans un âge particulier de la vie, dans un temps de construction progressive de leur autonomie, il n'existe pas pour autant une jeunesse uniforme. Jeunes scolarisés, décrocheurs, NEET 2, étudiants, en cours d'insertion, en emploi ou sans emploi, sortant de l'aide sociale à l'enfance, en situation de précarité, avec ou sans soutien familial... Il y a autant de jeunes que de parcours de vie, de situations financières, sociales, professionnelles, scolaires. Il n'y a pas une jeunesse mais des jeunesses aux besoins desquelles les politiques publiques doivent être en mesure de répondre pour les accompagner au mieux dans le processus d'émancipation. Ce point est essentiel et ne doit jamais être oublié tout au long de cet avis. L'augmentation de l'abstention ne se manifeste pas seulement lors des élections politiques, elle touche les élections dans l'ensemble des espaces démocratiques. C'est bien dans cette optique que la commission temporaire « Participation démocratique *» a été créée, afin d'analyser les causes de l'abstention à la fois dans et hors de la sphère politique, et la relation qu'entretiennent les citoyens et citoyennes avec l'engagement sous toutes ses formes et dans tous les espaces. Si certaines causes sont sectorielles, d'autres sont transversales et le premier avis rendu "*Renforcement de la participation aux élections des instances à gouvernance démocratique" *a pu éclairer à bien des égards les réflexions de ce présent avis. Bien qu'elles s'inscrivent dans l'actualité de la campagne électorale, les réflexions de cet avis ont une vocation de long terme. L'accroissement de l'abstention n'est pas nouveau, et les solutions qui seront proposées dans cet avis ne pourront produire un effet immédiat. De nombreux leviers doivent être activés de concert pour espérer endiguer cette désaffection montante pour le processus électoral. Sans une réflexion plus globale sur la structure même du système démocratique actuel, il semble toutefois difficile d'espérer inverser la tendance. Chaque proposition même considérée comme « technique » sous-tend des choix profondément politiques. En effet l'abstention des jeunes comme celle des autres générations interroge aussi le fonctionnement de notre démocratie et de nos institutions. C'est pour cette raison que la CESE fait le choix d'aller au-delà des préconisations et de formuler des pistes de réflexion, d'introduire des éléments prospectifs et critiques pouvant conduire à des réformes de notre système démocratique. Il n'existe pas un "*remède miracle" *à l'abstention, qu'elle concerne les jeunes ou l'ensemble de la population. Celle-ci est multifactorielle, et les réponses à y apporter doivent l'être aussi. L'objectif qui doit primer, plutôt qu'une baisse factuelle des chiffres de l'abstention, doit être celui d'un long travail sur les modalités de participation à la vie démocratique afin de recréer des liens entre les citoyennes, les citoyens et les institutions* ».

Saisi par le Premier ministre sur la question de l'abstention des jeunes aux élections, le CESE dans son avis (dont l'introduction ci-dessus) a pris le soin d'étendre sa réflexion à une vision plus large de la participation à la vie démocratique. Le Conseil considère en effet qu'il convient d'appréhender « *la désaffection montante pour le processus électoral* » dans « *une réflexion plus globale sur la structure du système démocratique actuel* ». En effet le rapport insiste sur le fait qu'il n'y a pas de phénomène de désengagement de la jeunesse, mais des évolutions dans les formes d'engagements et la participation est plébiscitée dans le fonctionnement associatif ou militant, elle reste très en retrait dans les mécanismes de notre République construite sur une démocratie essentiellement représentative.

Les formes d'engagement et de participation relevant d'un héritage de l'éducation populaire comme l'implication associative, l'investissement dans des projets culturels, de loisirs, de solidarité, de protection de l'environnement… s'inscrivent ainsi à part entière dans des modes d'action citoyens participant à la fois, et particulièrement pour les enfants et les jeunes, à une éducation citoyenne (d'où leur développement dans les centres de loisirs et de vacances, dans le périscolaire, dans des structures comme les MJC ou les clubs jeunes, dans des ateliers…) et au développement de leur "*pouvoir d'agir*" et donc d'être actrice et acteur de la vie de la cité. Dans ce sens, il semble envisageable d'affirmer que les mots (engagement et participation) ont pris une importance renouvelée et qu'ils recouvrent ce qui était traditionnellement abordé sous l'angle d'un objectif d'"*autonomie*" longtemps privilégié par les démarches éducatives hors scolaires, même si Cécile Van de Velde a bien montré combien cette notion pouvait être appréhendée différemment selon les lieux et les époques[38]. Pour autant Vincenzo Cicchelli précise que, « *aspiration des jeunes, injonction en provenance des adultes, la notion d'*"autonomie" *est omniprésente dès que l'on évoque la jeunesse*[39]». Ainsi dans les cahiers de l'action en 2011, on pouvait lire sous la plume d'Elsa Ramos : « *Les transformations des conditions du passage de l'enfance à l'âge adulte ont mis la question de* "l'autonomie*" des jeunes à l'agenda des chercheurs et aussi des politiques. "*Accompagner le jeune dans son aspiration à l'autonomie", "l'encadrer dans sa prise d'indépendance"*…, de semblables expressions sont énoncées de manière récurrente dans les travaux et les réflexions sur cette phase de la vie* [40]». Si, évidemment, les questions d'indépendance, d'autonomie et d'accès à l'âge adulte n'ont pas disparu des préoccupations des spécialistes de la jeunesse, elles semblent reléguées tant dans les travaux de recherche que dans les discours politiques par les approches en termes d'engagement et de participation. Ainsi l'enfant ou le jeune semble construire son identité et son passage à l'âge adulte, moins par un détachement progressif de sa sphère familiale et de celle des adultes que par la construction de son inscription et de sa place dans la société.

Au-delà du glissement sémantique, ce changement de paradigme implique également un transfert de responsabilité : si le monde des adultes se devait de construire des démarches conduisant à la progressive prise d'autonomie des enfants et des jeunes, il revient aujourd'hui à ceux-ci de s'investir et d'agir dans la société pour y faire leur place : le jeune sociétalement inséré n'est plus celui à qui l'on a fait acquérir son autonomie, mais celui qui s'engage et participe. Alors qu'il convenait de l'aider à trouver sa place, il lui revient désormais de la construire. Nous reviendrons sur cette évolution dans la conclusion de ce travail.

38 Van de Velde, Cécile. « L'autonomie des jeunes adultes, une affaire d'État ? Des politiques publiques aux cultures familiales en Europe », *Informations sociales*, vol. 145, no. 1, 2008, pp. 112-121.

39 Cicchelli, Vincenzo, L'autonomie des jeunes. Questions politiques et sociologiques sur les mondes étudiants 2013, Paris, La Documentation française, collection Panorama des savoirs, 215 pages.

40 Ramos, Elsa. « Le processus d'autonomisation des jeunes », *Cahiers de l'action*, vol. 31, no. 1, 2011, pp. 11-20.

Cette nécessité d'être acteur et actif dans la construction de son insertion se retrouve également dans l'autre approche, plus individuelle, de l'engagement et de la participation, davantage liée au monde économique et du travail.

Engagement et participation : leviers d'insertion

Parmi les 3 axes du plan gouvernemental "*1 jeune, 1 solution*"[41], le premier qui consiste à « *faciliter l'entrée dans la vie professionnelle* » propose, entre autres mesures :

- *des missions d'utilité sociale pour jeunes en quête de sens, avec la mise en place de missions de service civique supplémentaires (de 6 à 12 mois, indemnisées) pour permettre à des jeunes de gagner en expérience et compétences en s'engageant dans des associations, des collectivités territoriales, des services de l'État ou des établissements publics.*

Sont ainsi liés dans la même phrase -et dans la même démarche – l'engagement et son lien avec l'entrée dans la vie professionnelle.

Dans la continuité de ce plan et dans la même logique, depuis le 1er mars 2022, **«** *le Contrat d'Engagement Jeune propose aux jeunes un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi* »[42].

Cette approche est bien entendu à inscrire dans le contexte économique actuel, mais aussi dans la conception même de la jeunesse. Ainsi en introduction du numéro 99 de la Revue de l'IRES[43], Sophie Béroud, écrit :

> « *Alors que la littérature managériale et le discours médiatique dépeignent une* "génération Y" *prétendument désengagée, individualiste et consumériste, les études sociologiques montrent que la centralité du travail, pourvoyeur de revenu et d'identité sociale, reste une constante de génération en génération. Cependant, l'installation dans la durée d'un contexte de chômage de masse et de politiques prétendant le combattre par la dégradation des conditions d'emploi (des contrats plus courts, des statuts moins protecteurs, des revenus plus faibles), spécialement pour les nouveaux entrants sur le marché du travail, ont produit une forme de déclassement qui touche les jeunes les plus diplômés et se répercute par une sorte d'effet domino sur l'ensemble des jeunes au travail (Lefresne, 1999). Dans ces conditions, l'incertitude est devenue une norme précocement intériorisée par les jeunes au travail (Sarfati, 2015). Il est désormais établi que les parcours*

41 https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/plan-1jeune-1solution/
42 https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/mesures-jeunes/contrat-engagement-jeune/
43 Béroud, Sophie, et al. « Introduction », *La Revue de l'Ires*, vol. 99, no. 3, 2019, pp. 3-9.

d'insertion professionnelle imposent des sas de précarité toujours plus longs, marqués par la succession de phases de chômage et d'activité, comme par l'expérience – voire le cumul – de statuts multiples (étudiant, stagiaire, volontaire du service civique, intérimaire, salarié en CDD ou en contrat aidé, bénéficiaire d'un programme d'insertion, micro-entrepreneur...). La norme d'incertitude se trouve en outre actuellement transformée par le développement de formes d'activité économique qui tirent profit des nouvelles technologies pour redéfinir les normes de mise au travail ».

Elle ajoute que le « *rapport au travail marqué par l'incertitude prend une résonance particulière dans l'expérience juvénile, en ceci qu'il peut être à la fois synonyme de formes extrêmes de domination mais aussi de liberté et d'expérimentation* », participant ainsi à la construction identitaire des jeunes.

Il y a donc un « *effet zapping* » lié au monde du travail. D'une part, l'emploi précaire implique des changement fréquents, d'autre part, les jeunes sont eux-mêmes dans une période d'accumulation de diverses expériences professionnelles. Cette relative « *instabilité* » est assez incompatible avec la notion d'engagement qui laisse entendre une certaine inscription dans la durée. Aussi de très nombreux dispositifs mis en place sont orientés sur la capacité des jeunes à s'engager dans la vie professionnelle. Il faut entendre à la fois une démarche active pour trouver un emploi, mais également une attitude d'investissement dans l'emploi, voire dans l'entreprise. Le pari est donc fait d'un transfert possible du domaine citoyen ou du loisir vers celui du monde professionnel : un jeune "*engagé*", "*participant activement*" à la vie de son association, de son club sportif, de son quartier, de son environnement… le sera également dans sa vie professionnelle. Son insertion sociale facilitera son insertion professionnelle, celle-ci lui permettant à son tour de développer et d'enrichir son ancrage social… le pari d'un cercle vertueux.

Cette démarche s'adresse à tous les jeunes mais vise plus spécifiquement celles et ceux qui sont les plus en difficultés, scolaires d'abord, sociales et économiques ensuite, les deux allant (trop) souvent de paire. En effet, pour la plupart des jeunes des milieux favorisés, le capital culturel et l'accompagnement familial permettent la réussite d'études favorisant l'insertion dans le monde du travail.

« *L'association entre origine sociale et réussite scolaire est, on le sait, un des faits les mieux établis par les sciences sociales* » confirme Denis Meuret et Sophie Morlaix[44] comme l'illustre le tableau de l'INSEE ci-dessous mettant en évidence la corrélation entre les milieux sociaux des familles et les diplômes obtenus par les élèves[45].

44 Meuret, Denis, et Sophie Morlaix. « L'influence de l'origine sociale sur les performances scolaires : par où passe-t-elle ? », *Revue française de sociologie*, vol. 47, no. 1, 2006, pp. 49-79.

45 https://www.insee.fr/fr/statistiques/4797588?sommaire=4928952

Figure 3 - Diplôme dix ans après l'entrée en sixième selon la catégorie socioprofessionnelle des parents

en %

	Baccalauréat général ou technologique		Baccalauréat professionnel		CAP-BEP		Sans diplôme du secondaire	
	2007	1995	2007	1995	2007	1995	2007	1995
Agriculteurs exploitants	57	54	30	19	8	16	6	11
Artisans, commerçants	58	54	22	11	11	16	9	19
Cadres[1], prof. libérales et chefs d'entreprise	85	84	9	4	3	4	4	8
Enseignants	86	87	8	4	2	3	4	5
Professions intermédiaires[2]	65	67	19	10	8	11	8	12
Employés[3]	52	50	24	12	12	17	13	21
Employés de service	35	27	29	12	14	24	22	38
Ouvriers qualifiés	41	39	28	14	17	23	15	23
Ouvriers non qualifiés	35	28	28	14	19	26	19	33
Sans emploi	23	18	18	11	22	22	38	50
Ensemble	**57**	**52**	**21**	**11**	**11**	**16**	**11**	**20**

1. Hors professeurs.
2. Hors instituteurs et professeurs des écoles.
3. Hors employés de service (personnels des services directs aux particuliers).

Lecture : dix ans après leur entrée en sixième en 2007, 57 % des enfants d'agriculteurs sont titulaires d'un baccalauréat général ou technologique.

Champ : France métropolitaine.

Source : MENJS-Depp, Mesri-Sies, panels d'élèves entrés en sixième en 2007 et en 1995.

En revanche, pour les jeunes issus de milieux défavorisés, c'est souvent la double peine : aux difficultés scolaires s'ajoute une orientation subie conduisant à des domaines d'emplois souvent précaires et mal rémunérateurs. Ce sont ces jeunes qui sont victimes de décrochage scolaire, de chômage durable et susceptibles d'un éloignement des codes du monde du travail (respects des horaires, ponctualité, régularité, investissement dans les tâches…).

Il faut d'ailleurs rappeler avec Claude Dubar que « *le fait de* "devoir s'insérer" *en essayant de trouver du travail, à la sortie de l'école ou de l'université est tout sauf un donné naturel qui aurait toujours existé. Au contraire, c'est une exigence relativement récente, en France comme ailleurs. Le mot même d'insertion (comme celui de transition, d'ailleurs) est utilisé dans ce sens depuis peu de temps. En France, les premiers textes législatifs utilisant ce terme datent du début des années 1970 si on en croit Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger (1995). La question de "*l'insertion des jeunes*" n'est devenue un problème social et un objet de politiques publiques, en France, que depuis un quart de siècle environ (Dubar 1998). Dans la période précédente (souvent appelée, non sans*

approximation, les Trente Glorieuses), le passage de l'école ou de l'université à l'emploi s'effectuait, pour la grande majorité des jeunes, sans problème particulier, de manière quasi instantanée »[46].

La rupture s'opère donc par un changement économique profond de la société qui conduit à une pénurie d'emplois et donc de la plus grande difficulté pour les entrants sur le marché du travail (les jeunes, les migrants, les femmes …) à y trouver leur place de manière stable et durable. Se développent alors des stratégies comme en témoigne la suite du texte de Claude Dubar :

> « *Dans une recherche portant sur des jeunes sortant sans le baccalauréat, de l'école française, en 1986 et interrogés en 1995, au moyen d'entretiens biographiques, une équipe réunie autour de Didier Demazière et moi-même avait été amenée à faire le même constat (Demazière & Dubar 1997). Les quatre* "formes identitaires" *dégagées de l'analyse structurale des récits d'insertion relient des conceptions différentes du travail, catégorisé de manière diverse (métier, emploi qualifié, fonction, travail protégé) et des* "trajectoires subjectives" *(lectures du passé et anticipations d'avenir) hétérogènes. Les jeunes rencontrés n'avaient pas utilisé les mêmes voies pour tenter de trouver du travail : certains étaient passés par les dispositifs publics, d'autres pas ; certains avaient utilisé l'apprentissage et d'autres des relations familiales ou de voisinage ; certains avaient repris des études et d'autres attendaient une aide providentielle* »[47].

Mais à ces stratégies sociétales (de l'État et des familles) qui privilégiaient l'intervention du collectif au service des jeunes en quête d'emploi, tend à se substituer, là également, un transfert de responsabilisation, faisant du jeune le responsable de sa propre insertion et donc la nécessité de son engagement. Obtenir un emploi relève dorénavant de la responsabilité "*du ou de la jeune*" qui peut être accompagné.e, mais qui fait la preuve de son engagement multiple : engagement dans une démarche active de recherche de travail mais également engagement dans d'autres formes d'activités, valorisables sur son curriculum vitae et témoignant de son insertion sociale ainsi que de sa capacité à faire avec d'autres, pour le collectif. D'une certaine manière l'engagement, la participation deviennent les gages d'un comportement socialisé et d'un dépassement de l'individualisme attribué à la génération « *jeune* ». C'est dans ce sens, par exemple, qu'en 2015, le mouvement d'éducation à la citoyenneté mondiale e-graine présentait son dispositif d'ateliers afin de valoriser l'engagement citoyen, rappelant - comme le montre le document ci dessous[48] – la possibilité de son impact tant sur le plan personnel que sur celui socio-professionnel et liant engagement et insertion professionnelle.

---

46 Dubar, Claude. « La construction sociale de l'insertion professionnelle », *Éducation et sociétés*, vol. n^{o} 7, no. 1, 2001, pp. 23-36.

47 ibidem

48 https://www.e-graine.org/engagement-insertion-professionnelle/

Avoir une autre vision de l'engagement citoyen

Perdu au milieu d'une société qui s'individualise, peu valorisé par les grands médias, l'acte d'**engagement citoyen** souffre d'une image bien terne. Qu'est-ce que ça veut dire ? Pourquoi donner du **temps bénévole** quand on est soi-même en difficulté ? Pourquoi travailler dans des secteurs peu rémunérateurs ? Quel impact pourrais-je bien avoir ?

Ce sont, en partie, les questions qui sont soulevées et auxquelles nous essayons de répondre avec les jeunes de l'Espace Dynamique d'Insertion de La Verrière. L'objectif de ces discussions et débats est de mettre en avant les **bénéfices individuels et collectifs** que chacun peut en tirer.

L'intégrer dans son parcours d'insertion professionnelle

Au cours de différents ateliers, les participants continuent de **découvrir les différentes formes d'engagements** qui s'offrent à nous tous : visites et reportages sur des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), participation aux rencontres régionales sur la COP21, participation bénévole à Alternatiba SQY…
Différents moyens ludiques de découvrir le champ des possibles, tout en intégrant la prise de conscience de ce que ces expériences peuvent apporter sur les **plans personnel et socio-professionnel.**

Parallèlement, l'expérience d'engagement et de participation à des activités bénévoles, associatives, citoyennes… sont également perçues comme permettant l'apprentissage et le développement de compétences utiles, nécessaires, voire indispensables à une bonne insertion dans le monde professionnel. Il s'agirait donc là d'un cercle vertueux : l'engagement ouvre doublement l'accès à l'emploi, parce qu'il est positivé en tant que tel par les recruteurs et parce qu'il est producteur de compétences qui sont autant de valeurs ajoutées pour l'employabilité des jeunes. Dans cette logique le document[49]« *Engagement : quels leviers pour mobiliser les jeunes en retrait ?* » de l'INJEP rend compte du projet du Pass'Engagement (Trautman, 2011) soutenu par le FEJ :

> « *Les jeunes accompagnés par des membres de l'association ont créé un référentiel de compétences (le* "passeport de l'engagement"*) pour attester de leur engagement et des compétences. Le référentiel a ensuite été signé par le président du Conseil général. L'objectif était de leur faire prendre conscience des compétences développées et d'acquérir une forme de reconnaissance institutionnelle à travers un* "Pass'Engagement" ».

49 Engagement : quels leviers pour mobiliser les jeunes en retrait ?

Conclusion générale



Une certaine conception de la jeunesse

Une jeunesse qui doit s'impliquer

Lorsque l'on aborde la question de la jeunesse sous un angle sociologique, elle apparaît à la fois comme une catégorie d'âge et un passage. Même si la jeunesse renvoie davantage « *à une position dans un système de relations de pouvoir socialement construites* » qu'à « *un âge biologique précis* [50]», elle demeure une opposition à la vieillesse, mais aussi d'une certaine manière à l'âge adulte. Elle est donc cette période de transition (Mauger, 2015) permettant le passage de l'enfance à l'âge adulte, de l'école à la vie professionnelle, du foyer parental à la construction de ses propres lieux et environnements de vie. Elle est la période des constructions identitaires et des entrées dans la vie autonome sociale, culturelle, sexuelle, professionnelle,… Cette approche implique de penser la jeunesse comme multiple : chaque jeune construisant son identité propre, dans un parcours personnel, tout en appartenant à la catégorie floue "*des jeunes*".

La question de construction de cette approche de l'autonomie, d'autant plus reculée par l'allongement du temps d'étude et des difficultés d'entrée dans la vie professionnelle pour cause de crise économique a longtemps été au cœur des dispositifs de politiques publiques en faveur des jeunes. Ils faisaient appel à des modes d'accompagnement et d'éducation permettant la prise de responsabilité et d'autonomie progressive, le plus souvent dans des organisations collectives.

Plus récemment, les termes de "*participation*" et d'"*engagement*" se sont imposés dans le vocabulaire des politiques de jeunesse, jusqu'à ce que ce dernier soit inscrit dans les ex-services "*jeunesse et sports*" et dans le portefeuille de la secrétaire d'État. Bien qu'un peu différentes, les deux notions sont souvent regroupées, indiquant la nécessité des jeunes de « *se prendre en main* », de donner de leur temps, de leur énergie, de leur réflexion, d'être « *actrices et acteurs* ». Dans un article de la revue [R], nous écrivions qu'il s'agissait de « *donner de soi* » jusqu'à se salir les mains, comme le suggère Jean-Paul Sartre dans « *Les mains sales* », et nous précisions que « *l'engagement n'est pas que politique. Il est une participation, souvent au sein d'un collectif, autour d'une* "cause" *qu'elle soit politique, syndicale, culturelle, de loisir, humanitaire, caritative, sportive, etc...*»[51].

Engagement et participation se retrouvent de manière conjointe dans les démarches visant à développer la citoyenneté, et plus particulièrement dans celles relevant d'une éducation à la citoyenneté, lorsqu'il s'agit des enfants et des jeunes. Dans ce sens, les approches s'inscrivent le plus souvent dans un héritage de l'Éducation populaire, développant les capacités à vivre et à construire des projets ensemble avec une implication de chacun.e au service de la réalisation collective. L'engagement et la participation volontaires apportent à chacun.e et à tou.te.s. Ce sont même parfois les seuls moments d'appartenance et de réalisation collectives, comme cela est précisé par une professionnelle de Redon dans la première partie de cette étude, tout en étant l'occasion de démontrer leur capacité à se prendre en main et à agir (surtout vis-à-vis des adultes).

50 INJEP, 2017, document déjà cité

51 Adam, Denis, « *De l'Engagement* », Revue [R], n°5 janvier 2020, Centre Henri Aigueperse – UNSA Éducation

Car si l'engagement et la participation sont des axes privilégiés des politiques de jeunesse, ils portent en eux une sorte d'injonction. On connaît la célèbre phrase que René Goscinny et Albert Uderzo prêtaient aux plaintes des légionnaires romains : « *Engagez-vous, rengagez-vous ! qu'ils disaient* » et qui ne peut que venir en écho du titre de la publication de Bernard Bier citée en introduction « *Participez, disent-ils !* ». Dans les deux cas, on conçoit bien que l'invitation est assez impérative et qu'elle laisse finalement assez peu de choix. La participation, l'engagement deviennent des modalités de « *bonnes pratiques* » et de « *normes* ». Les jeunes qui refuseraient de participer ou de s'engager se mettraient en marge : a-normal car a-social ou pour le moins marginal.

En effet, l'engagement et la participation, gages d'éducation à la citoyenneté et d'investissement à la cause collective, à « *la chose publique* » (devrait-on dire), sont aussi des vecteurs d'acquisition et de développement de compétences, comme la gestion de projet, la coopération, le travail en équipe, la gestion du temps… Or celles-ci sont peu développées dans le cadre scolaire, mais sont appréciées dans le monde du travail. Mieux : valorisées, elles facilitent l'insertion professionnelle. De manière réciproque, il est attendu des jeunes qu'ils développent ces compétences afin de pouvoir trouver un emploi. C'est-à-dire, là encore, qu'ils se prennent en main et s'impliquent.

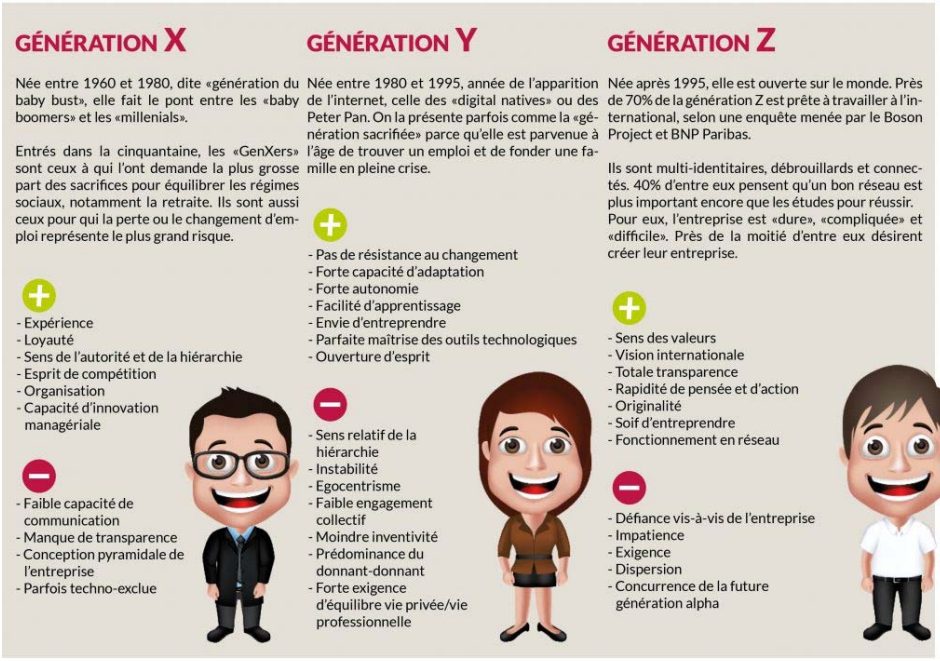
Une jeunesse investie autrement

Au-delà de ce clivage socio-économique sur lequel nous reviendrons, une image de la jeunesse semble se dessiner. Celle de jeunes individualistes, voire égoïstes, peu investi.e.s dans les actions collectives, ne retrouvant pas dans le fonctionnement des institutions (au sein desquelles il convient de mettre autant les grandes associations, les syndicats, les partis politiques que les instances démocratiques nécessitant le vote des citoyen.ne.s), participant peu ou pas à la vie citoyenne, s'insérant mal dans le monde professionnel… La génération des "*jeunes*" est également considérée comme celle du numérique, de la forte consommation d'écran (ce qui renforce la dimension individuelle) et du zapping. L'Ifop présente ainsi la succession des générations qui ont commencé à porter des lettres de l'alphabet à partir de 1965, puisque

> « *Jane Deverson et Charles Hamblett, les journalistes du magazine lifestyle britannique* "Woman's Own"*, ont valorisé ces termes.*
>
> *La Génération X (1965-1980) serait la traduction d'une génération qui se cherche et qui a notamment vécu des évolutions socio-économiques.*
> *La Génération Y (1981-1996), elle, serait plutôt dans l'utilisation des outils de communication modernes. Le Y peut également faire référence aux écouteurs qu'ils ont dans les oreilles (aka Walkman Generation et Millenials) !*
> *La Génération Z (1995-2009), quant à elle, est née avec les technologies, les utilisant au quotidien et les transmettant aux parents.*
>
> *La Génération Alpha (2010-2025) est la dernière identifiée aujourd'hui, les «* enfants du millénaire *». Mark McCrindle, démographe australien, identifie cette*

génération comme étant la première née totalement au XXIe siècle. Celle-ci serait donc un renouveau ! » [52].

La tableau ci-dessous résume les caractéristiques attribuées à ces trois générations successives[53]. :



Malgré le caractère un peu systématique ou caricatural de cette présentation, elle offre une vision synthétique des traits dominants de ces différentes générations. Ils n'annulent pas les différences internes entre membres d'une même génération mais les complètent. Les générations Y, Z et aujourd'hui alpha peuvent être également dénommées « *digital native* », référence montrant à la fois combien celles et ceux né.e.s à l'ère du numérique sont façonné.e.s et en même temps façonnent cette nouvelle société du web (des « *petites poucettes* » selon Michel Serres).

Or, de très nombreuses études battent en brèche la conception exclusivement individualiste des nouvelles générations, de même que celle de la fin de l'engagement. Les travaux de Jacques Ion sur le sujet montrent depuis longtemps[54] déjà que « *l'engagement pour la cause publique n'est pas mort, voire n'a jamais été tant partagé* »[55]. Aussi, plus qu'une disparition, il s'agit d'une évolution, d'une transformation des modes d'engagement. Ainsi, dans la présentation qu'il fait de l'ouvrage pour la revue « *Lectures* », Antoine Doré[56] insiste sur le fait que pour le sociologue « *les formes d'engagement pour la cause publique sont liées au processus d'individuation, c'est-à-dire aux modalités de production sociale des individus* ». Dans ce même sens, la 4e édition du baromètre du bénévolat de France Bénévolat, réalisé avec l'IFOP, en appui avec Recherches & Solidarités en 2019, « *les formes d'engagement bénévoles sont de plus en plus diversifiées : bénévolat régulier,*

52 https://www.ifop.com/publication/generations-mais-dou-viennent-ces-appellations-gen-x-y-z-alpha/
53 https://www.journalducm.com/generations-x-y-z/

54 L'ouvrage de Jacques Ion, La Fin des militants ?, publié à L'Atelier, date de 1997
55 Jacques Ion, S'engager dans une société d'individus, Paris, Armand Colin, coll. « *Individu et société* », 2012, 214 p
56 Antoine Doré, « *Jacques Ion, S'engager dans une société d'individus* », Lectures [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 12 novembre 2012, URL : http://journals.openedition.org/lectures/9794

ponctuel, de compétence… »[57]. L'étude de Jean-Michel Peter et Roger Sue, du laboratoire Cerlis/CNRS de l'Université Paris Descartes, portant sur l'engagement des bénévoles au sein des associations, menée fin 2010, rendait compte des valeurs de l'engagement, du lien entre l'investissement associatif et le lien social, comme le montrent les deux tableaux ci-dessous :

Tableau 1 : Les valeurs attribuées par les bénévoles à leur engagement

Q1 Selon vous quels sont les avantages de s'investir dans des mouvements associatifs, coopératifs ou mutualistes ? (Plusieurs réponses possibles)					
Défendre des valeurs de solidarité	S'impliquer dans la vie locale	Recréer du lien social	Développer l'économie à un niveau local	Une réponse à la crise	Total des répondants
68,1%	**65,6%**	**54,1%**	12,2%	5,6%	2425

Solidarité, vie locale et lien social arrivent en tête des bénéfices de l'engagement associatif.

Par ailleurs, si 81,2 % des répondants citent massivement l'engagement associatif, suivi par les pratiques de loisirs (62,4 %), à la question « *selon vous, aujourd'hui en France, qu'est-ce qui contribue le plus à créer du lien social ?* », les espaces traditionnels de socialisation comme l'école (43,3 %), le travail (27,8 %) ou la famille (25,9 %), sont beaucoup moins, voire peu cités.

Tableau 2 : L'opinion des bénévoles sur la contribution à la création de lien social

Q2 Selon vous, aujourd'hui en France, qu'est-ce qui contribue le plus à créer du lien social ? (Plusieurs réponses possibles)						
L'engagement associatif	La pratique d'un sport, d'un loisir, les voyages	L'école	Les rencontres amicales	Les relations au travail	L'entraide au sein des familles	Total des répondants
81,2%	**62,4%**	43,3%	41,6%	27,8%	25,9%	2425

Les raisons de l'engagement font apparaître une double dimension assez cohérente avec ce que nous avons mis en évidence comme relevant de l'individuation, puisque les auteurs montrent que l'engagement bénévole se présente comme « *une forme privilégiée de réalisation de soi, avec l'avènement d'un* « individu relationnel » *pour qui les notions de plaisir et d'acquisition de compétences deviennent dominantes* ». Mais loin d'être exclusivement une démarche égoïste, « *cette recherche d'expériences significatives pour soi-même est une condition sine qua non, qui*

57 https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/DOCUMENTATION/ETUDE_Evol%20b%C3%A9n%C3%A9volat%20associatif%20en%202019_DEF.pdf

contribue à faire du bénévolat un moment privilégié pour la reconnaissance de soi dans l'altérité ». Elle se nourrit donc d'une importante dimension personnelle articulée à la richesse des rencontres et « *le partage d'une cause commune* » qui se traduit (dans les tableaux suivants) par l'explication au bénévolat : « *Pour être utile à la société, faire quelque chose pour les autres* » (67,8 %).

Tableaux 3 et 4 : Les raisons de s'engager dans une association / Les raisons d'adhérer à une association

Q4 Selon vous quelles sont les principales raisons de l'engagement dans une association ? (Plusieurs réponses possibles)			
Rencontrer d'autres personnes partageant les mêmes préoccupations	Agir pour une cause	Une manière de s'engager dans la vie locale	Partager des bons moments
61,2%	**57,6%**	57%	54,4%

Q6 Pour quelles raisons avez-vous adhéré à une association ? (Plusieurs réponses possibles)		
Pour être utile à la société, pour faire quelque chose pour les autres	Pour participer à la vie locale	Pour vous épanouir
67,8%	48,6%	43%

Nous sommes loin d'une position qui serait exclusivement individualiste. Se réaliser en rendant service aux autres ou en faisant quelque chose d'utile pour la société reste le levier majeur de l'engagement, encore plus fortement chez les plus jeunes. « *Le collectif* […] *est moins un agrégat qu'un lieu de rencontre d'individualité, venant y chercher d'autres qui pourraient leur ressembler, venant y confronter des identités jamais définitives, sans rôle préétabli* » (Ion, p. 56). Jacques Ion distingue ainsi un « *engagement post-it* » et « *affranchi* » en comparaison à un « *engagement timbre* » et « *affilié* ». Le premier, ponctuel et sans attachement durable à une structure, est en fort développement alors que le second, inscrit dans la durée et avec une plus forte adhésion et un sentiment d'appartenance à un collectif, tend à diminuer. Les coordinations, comme le mouvement des "*gilets jaunes*" ou, avant lui, celui des "*bonnets rouges*", illustrent bien cette distinction. Il s'agit de s'investir pour un temps, une cause, une action. Cet engagement ponctuel est largement présent dans différents domaines d'actualité comme la solidarité ou l'écologie, avec des modes de participation « *légers* » : signer une pétition, participer à un rassemblement, un sitting, une "*flash mob*", témoigner, distribuer des tracts, afficher… Les journées de dons, pour la Croix rouge, les restos du cœur, la banque alimentaire font appel à cette même mobilisation "*évènementielle*". Elle s'inscrit également dans la volonté de proximité dans sa dimension géographique (agir près de chez soi) et symbolique (agir pour une cause qui me ressemble). Les "*jeunes*" y sont plus sensibles et davantage représentés, alors que les générations plus anciennes restent attachées à des formes plus pérennes et durables d'implication.

Une jeunesse dont la société se méfie

Nous l'avons dit, il n'y a pas une mais des jeunesses. Le pluriel s'impose puisqu'au sein même de la catégorie des "*jeunes*", il convient d'introduire des distinctions en fonction des parcours des un.e.s et des autres. Or, en France, plus qu'ailleurs, l'origine socio-économique et culturelle a un poids

important sur la différenciation des parcours individuels. Cette distinction, voire discrimination a de fortes incidences sur la réussite scolaire, sur l'orientation, donc sur l'avenir de chaque jeune. Si la formule « *dis-moi ce que font tes parents, je te dirai ce que tu vas devenir* », n'est plus entièrement juste, elle n'est pas non plus rendue totalement obsolète. La lutte contre les inégalités sociales peine à porter ses fruits. Les déterministes continuant à constituer une société d'"*héritiers*"[58].

Il apparaît assez clairement, en particulier par le nombre de dispositifs qui leur sont spécifiquement destinés, que les politiques de jeunesse(s) sont davantage orientées vers les jeunes "*en difficulté*", "*en marge*", voire "*en échec*", pour la majorité issu.e.s de familles de milieu défavorisé, que vers les jeunes "*sans problème*" des familles favorisées.

Pour autant et au-delà des clivages socio-économico-culturels qui distinguent les jeunes entre eux, les images attribuées à "*la jeunesse*" et décrites plus haut, conduisent à une certaine méfiance de la part de la société. Celle-ci n'est pas nouvelle et le "*conflit entre générations*" est assez permanent dans l'histoire sociale et politique. Elle se concrétise actuellement dans l'injonction à participer et à s'engager. Il est ainsi demandé (voire exigé) aux jeunes de faire la preuve de leur implication dans la vie collective, à la fois en tant que citoyen.ne.s et comme travailleuses et travailleurs. Alors même que le fonctionnement démocratique est interrogé (voir le rapport du CESE) et que l'accès au monde du travail est embouteillé, les deux domaines apparaissent comme les éléments essentiels qui constituent les conditions de l'insertion des jeunes dans la société : ils se doivent d'être insérés socialement par leur implication citoyenne et insérés professionnellement par leur implication dans le monde du travail. Construites sur ces deux piliers, les politiques de jeunesse et les dispositifs qu'elles déploient relèvent d'un accompagnement pour permettre aux jeunes d'atteindre ce double objectif. Ainsi, il ne s'agit pas tant de faire évoluer la société pour répondre à de nouvelles pratiques sociales ou de nouveaux rapports au travail, que de faire entrer les nouvelles générations dans ce qui est posé comme une norme sociale. Cette démarche entretient l'ambiguïté de demander aux jeunes de s'autonomiser tout en les maintenant dans la situation d'infantilisation, puisque ce sont les adultes qui leur font injonction de s'engager et de participer. Dans un récent ouvrage, Camille Peugny constate que « *de nombreuses réformes sont menées au nom de l'avenir des "*jeunes*", qu'il s'agisse de financer les retraites ou de réduire la dette. Pour autant, la France n'a aucune politique en direction de la jeunesse. Les dispositifs qu'on empile s'adressent à telle ou telle catégorie, sans jamais être arrimés à une réflexion d'ensemble. Une vraie politique de la jeunesse doit répondre à deux objectifs. D'abord, dans une société vieillissante, combler le fossé entre les jeunes, confrontés à une précarité grandissante, et les plus âgés, mieux protégés. Surtout, réduire les inégalités qui fracturent la jeunesse et, plus que jamais, menacent la cohésion sociale* »[59]. Les exemples de terrain comme les travaux de recherches qui illustrent cette étude tendent à montrer le manque, en France, d'une politique d'émancipation de tou.te.s les jeunes.

58 Selon la formule développée par Pierre Bourdieu et Claude Passeron dans leur ouvrage éponyme **Les Héritiers**, Éditions de minuit, 1964

59 Peugny, Camille, Pour une politique de la jeunesse, Seuil janvier 2022

Pour aller plus loin



Bibliographie et annexes

Bibliographie

Introduction

Articles et ouvrages

Loncle, Patricia. « *Jeunes et politiques publiques : des décalages croissants* », Agora débats/jeunesses, vol. 64, no. 2, 2013, pp. 7-18.

Textes en ligne et sites :

Conseil de l'Europe CM/Rec(2015)3

https://injep.fr/wp-content/uploads/2020/07/FR50_politiques_jeunesse.pdf

1ère partie

Écrits académiques

Coquard B., « Que sait-on des jeunes ruraux ? », INJEP Notes & Rapports, n°3, 2015, 46 pages

Even Danielle et Bertrand Coly, Place des jeunes dans les territoires ruraux, LES AVIS DU CESE, CESE 02, JANVIER 2017, p. 11.

Even D. et Coly B., « Place des jeunes dans les territoires ruraux », *Les avis du CESE*, n°2, janvier 2017 Ion J. et Maguin F., « L'engagement des jeunes », *Homme & libertés*, n°160, 2012, pp. 48-50

Lardeux L., « Dispositifs de participation des jeunes au niveau des conseils régionaux », Rapport d'étude, INJEP, Paris, 2015, 53 pages

Revillard A., « La réception de l'action publique », Document de travail, Sciences Po LIEPP, n°55, 2016, 43 pages

Richez J.-C., « Territorialisation des politiques de jeunesse », *Agora débats/jeunesses*, vol. 1, n°43, 2007, pp. 4-10

Richez J.-C., « Cinq contributions autour de la question de la participation des jeunes », Document de travail, INJEPR, Paris, 2012, 30 pages

Roudet B., « Qu'est-ce que la jeunesse ? », *Après-demain*, vol. 24, n° 4, 2012, pp. 3-4

Vial B., « Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique. Revue de littérature », INJEP Notes & Rapports/Revue de littérature, n°4, 2018, 114 pages

Sources publiques et statistiques

Association des organismes de coopération internationale (AQOCI), Fiche 1 : "Qu'est-ce que l'engagement ?", durant les journées québécoises de la solidarité internationale : https://jqsi.qc.ca/IMG/pdf/fiche_web_1.pdf?1176/a06c6fb9c118b1b3d426e84a3d9142e22cd14382 consulté le 25/06/21

Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale, Conseil de l'Europe, mars 2015

Insee, Dossier complet, Intercommunalité-Métropole de CA Redon Agglomération (243500741), Tableau « POP T0 - Population par grandes tranches d'âges », RP2007, RP2021 et RP 2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Insee, Dossier complet, Intercommunalité-Métropole de CA Redon Agglomération (243500741), Graphique « ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2017 », RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

Insee, Dossier complet, Intercommunalité-Métropole de CA Vitré Communauté (200039022), Tableau « POP T0 - Population par grandes tranches d'âges », RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Insee, Dossier complet, Département d'Ille-et-Vilaine (35), Tableau « POP T0 - Population par grandes tranches d'âges », RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Mission locale des Jeunes du Pays de Vitré - Rapport d'Activité 2019

Protocole de coopération sur les politiques de jeunesse 2019-2021, Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine, Département d'Ille-et-Vilaine, Caf d'Ille-et-Vilaine

Redon Agglomération Bretagne Sud, Compétences, Disponible sur : https://www.redon-agglomeration.bzh/competences.

2nde partie

Articles et ouvrages

Adam, Denis, « *De l'Engagement* », *Revue [R]*, n°5 janvier 2020, Centre Henri Aigueperse – UNSA Éducation

Adam, Denis, Le syndicalisme au tournant du XIXe siècle, Centre Henri Aigueprse – UNSA Education / IRES, mars 2021, pages 37-38

Attal, Gabriel. « L'année de l'engagement », *L'ENA hors les murs*, vol. 496, no. 4, 2019, pp. 20-21.

Becquet, Valérie et Paolo Stuppia. « Des institutions qui parlent d'engagement », , *Géopolitique de la jeunesse. Engagement et (dé)mobilisations*, sous la direction de Becquet Valérie, Stuppia Paolo. Le Cavalier Bleu, 2021, pp. 109-125.

Béroud, Sophie, et al. « Introduction », *La Revue de l'Ires*, vol. 99, no. 3, 2019, pp. 3-9.

Bier, Bernard, *Participer, disent-ils !*, ministère de la Jeunesse et des Sports, DJVA, Mission évaluation recherche, Paris, 1998, 166 p.

Chauvin-Madeira, Paul. « *L'esprit néolibéral du Service national universel* », *Quaderni*, vol. 103, no. 2, 2021, pp. 105-118.

Cicchelli, Vincenzo, L'autonomie des jeunes. Questions politiques et sociologiques sur les mondes étudiants 2013, Paris, La Documentation française, collection Panorama des savoirs, 215 pages.

Danic, Isabelle. « L'Information jeunesse : une socialisation citoyenne pour tous les jeunes ? », *Agora débats/jeunesses*, vol. 81, no. 1, 2019, pp. 27-44.

Doré, Antoine, « *Jacques Ion, S'engager dans une société d'individus* », Lectures [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 12 novembre 2012, URL : http://journals.openedition.org/lectures/9794

Dubar, Claude. « La construction sociale de l'insertion professionnelle », *Éducation et sociétés*, vol. n^{o} 7, no. 1, 2001, pp. 23-36.

Ion, Jacques, La Fin des militants ?, 1997

Ion, Jacques, S'engager dans une société d'individus, Paris, Armand Colin, coll. « *Individu et société* », 2012, 214 p

Le Pors, Anicet. « Introduction », Anicet Le Pors éd., *La citoyenneté.* Presses Universitaires de France, 2011, pp. 3-10.

Meuret, Denis, et Sophie Morlaix. « L'influence de l'origine sociale sur les performances scolaires : par où passe-t-elle ? », *Revue française de sociologie*, vol. 47, no. 1, 2006, pp. 49-79.

Monceau, Gilles, « *L'individualisation contre l'individuation ?* », Diversité n° 157, été 2009 Seul et ensemble

Pleyers, Geoffrey. Comprendre l'engagement des jeunes. In: Agora : débats/jeunesses, Vol. 73, no.73, p.48-59 (2016) http://hdl.handle.net/2078.1/181899 -- DOI : 10.3917/agora.073.0049

Peugny, Camille, Pour une politique de la jeunesse, Seuil janvier 2022

Ramos, Elsa. « Le processus d'autonomisation des jeunes », *Cahiers de l'action*, vol. 31, no. 1, 2011, pp. 11-20.

Van de Velde, Cécile. « L'autonomie des jeunes adultes, une affaire d'État ? Des politiques publiques aux cultures familiales en Europe », *Informations sociales*, vol. 145, no. 1, 2008, pp. 112-121.

Textes en ligne et sites :

https://www.cnrtl.fr/definition/participer

https://www.cnrtl.fr/definition/participation

https://www.e-graine.org/engagement-insertion-professionnelle/

Engagement : quels leviers pour mobiliser les jeunes en retrait ?

https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/DOCUMENTATION/ETUDE_Evol%20b%C3%A9n%C3%A9volat%20associatif%20en%202019_DEF.pdf

https://www.ifop.com/publication/generations-mais-dou-viennent-ces-appellations-gen-x-y-z-alpha/

https://www.insee.fr/fr/statistiques/4797588?sommaire=4928952

https://www.journalducm.com/generations-x-y-z/

https://www.senat.fr/rap/a96-087-9/a96-087-97.html

https://www.toupie.org/Dictionnaire/Citoyennete.htm

https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/plan-1jeune-1solution/

https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/mesures-jeunes/contrat-engagement-jeune/

Annexe

Récapitulatif des personnes rencontrées dans le cadre de l'enquête de terrain (1ère partie) :

Territoire de Vitré Communauté		
PROFESSIONNEL.LE.S		
Statut	Structure	Lieu de profession
2 professionnel.le.s - Agents communaux	Publique- Service Municipal	La Guerche-de-Bretagne
2 professionnel.le.s - Agents communautaires	Publique - Service de Vitré Communauté	Argentré-du-Plessis / Châteaubourg
1 professionnel.le - Agent communautaire	Publique - Service de Vitré Communauté	Vitré Communauté
2 professionnel.le.s - Agents communaux	Publique- Service Municipal	Vitré
1 professionnel.le - Agent communal	Publique- Service Municipal	Châteaubourg
2 élu.e.s municipaux	Publique- Conseil municipal	Vitré
2 professionnel.le.s - Salarié.e.s	Parapublique- Association	Vitré
JEUNES		
Statut	Intermédiaire	Rencontré.e à
1 président.e d'association de jeunes	/	Vitré
1 jeune étudiant	PIJ	Argentré-du-Plessis
1 jeune en service civique	PIJ	Visioconférence
9 jeunes engagé.e.s dans un dispositif d'insertion	Mission locale	Vitré
1 jeune déscolarisée	/	Vitré

Territoire de Redon Agglomération		
PROFESSIONNEL.LE.S		
Statut	Structure	Lieu de profession
1 professionnel.le - responsable d'une structure associative	association d'éducation populaire	Redon
1 professionnel.le - responsable d'une structure associative	association d'éducation populaire	Redon
1 professionnel.le - responsable d'une structure associative	association sportive	Redon
1 professionnel.le - responsable d'une structure associative	association d'hébergement	Redon
1 professionnel.le - agent communautaire	agglomération de Redon	Redon
1 stagiaire	association de développement local	Redon
JEUNES		
Statut	Intermédiaire	Rencontré.e à
6 lycéen.ne.s d'un lycée professionnel, dont 4 en option engagement citoyen	lycée professionnel	Redon
6 jeunes au profil varié	rencontré.e.s au Tiers Lieu	Redon